

RÉGIMENT DU SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE



**Employeurs,
misez sur
la jeunesse
polynésienne !**



Le RSMA, ce sont 19 filières de formation et plus de 500 stagiaires par an.



Cellule insertion : 40.46.47.25 ou 40.46.47.26
@ Insertion : chef-insertion@rsma.pf ou adj-insertion@rsma.pf
RSMA Polynésie française - BP 9488 - 98715 Papeete CMP Tahiti
www.rsma.pf Rsm-pf Arue



www.magdelaformation.com
HONOITE

LE MAG DE LA FORMATION EN POLYNÉSIE

**EMPLOI
UN JOB
AVEC LE
CLUB
FACE !**

**ÉVÈNEMENT
TAHITI
WOMEN'S
FORUM
2018**

**ZOOM
SUR LE
BTS**

**RSE
FAIRE SON BUSINESS
DE FAÇON ÉTHIQUE**

**RISQUES
PROFESSIONNELS
TOUS
CONCERNÉS**

**SE FORMER
HORS POLYNÉSIE
DES AIDES
EXISTENT**

**ZOOM SUR...
LE CAIRAP, UN LABORATOIRE
D'ANALYSE ET DE FORMATION**

Cours du soir, VAE,
e-learning, alternance...
**Des formations professionnelles
adaptées à vos besoins.**



Ma réussite,
c'est **le cnam** !

Réservation et
inscription au
☎ 40 43 25 44
f CNAM PF

Choisis ta formation : www.cnam-polynesie.com



« L'apprendre ensemble »

Certaines personnes sont condamnées à stagner professionnellement sans savoir qu'elles peuvent avoir accès à d'autres opportunités en apprenant autrement. Comme le précise l'administrateur général du Conservatoire National des Arts et Métiers, M. Olivier Faron, « en France, ce que nous sommes à vingt ans conditionne ce que nous serons à soixante-cinq ans ». Et la Polynésie française n'échappe malheureusement pas à ce constat.

Former est un acte responsable et les professionnels de la formation savent très bien qu'il y a là un **enjeu fondamental**, pour le formateur comme pour l'apprenant.

Cette situation doit nous interpeller, notamment en tant qu'acteur et responsable de la formation. Les champs de réflexion sont larges. Ils vont du questionnement sur le rapport à la formation pour chaque individu, à la façon dont ces derniers sont consultés sur les filières envisagées.

En réalité, c'est toute la question de l'accès à l'apprentissage « pour tous et partout » qui est posée.

Les possibilités offertes par le numérique permettent des **accès innovants à l'apprentissage** (*blended learning*, moocs, classes virtuelles, *serious game*, *design thinking* ...) et renforcent surtout les approches et les activités collaboratives. Récemment, la première édition de « Tahiti Code Camp », formation intensive de codage informatique, a permis à des jeunes en transition difficile de développer de solides compétences professionnelles grâce à une pédagogie fondée principalement sur des activités collaboratives, en associant tutoriels, *workshops* et coachings. Ces approches répondent aux attentes et besoins des apprenants contemporains et nous amènent à repenser les modèles pédagogiques. Aussi, on partage les usages, on co-construit des projets, on favorise la mise en commun des savoirs et des savoir-faire au travers de plateformes... Les entreprises du *fenua* ne sont pas en reste, en développant un management plus agile, vertueux et collaboratif.

Non seulement les pratiques collaboratives portent en elles les ferments d'une autre façon de penser et de consommer, mais également met en relief une manière renouvelée d'agir et de vivre ensemble. Au travers de ces pratiques émergent de nouvelles postures et de nouvelles approches de l'apprentissage : « **l'apprendre ensemble** ».

Même s'il est vrai que l'on apprend la plupart du temps seul, mais jamais sans les autres, « **l'apprendre ensemble** » s'impose comme le remède à l'injonction sociale qui isole l'individu. « L'apprendre ensemble » c'est produire un savoir commun et pour le collectif, mais aussi un savoir individuel à l'aide du collectif.

La Polynésie française est à la croisée des chemins. L'accélération qui caractérise notre société en pleine mutation digitale conduit aussi à une accélération et à une transformation des processus d'apprentissage. Face à ces nouveaux défis de formation, qui nous amènent à entrer en contact avec le « monde des autres », saurons-nous nous adapter tout en gardant nos singularités ?

CHRISTOPHE GOMEZ,
DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE NATIONAL
DES ARTS ET MÉTIER EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

HONO'ITE

LE MAG DE LA FORMATION
N° 7 - SEPT. OCT. 2018
www.magdelafornation.com

Magazine gratuit trimestriel
d'informations sur la formation
professionnelle tiré à 4 000 ex.

Directeur de publication :

Jérôme Guedj

Rédactrice en chef :

Alexandra Sigaufo-Fourmy.

Contenus proposés par Alesimédia.

Conception graphique : Carole Tinel

Ont collaboré à ce numéro :

Lucie Rabréaud, Grégory Boissy,

Hélène Missotte.

Contact régie publicitaire : 87.27.17.15

jguedjpolypress@mail.pf

Impression : Polypress - Sérifol

Dépôt légal : Septembre 2018

Nos remerciements au ministère du Travail
et de la Formation professionnelle, au Sefi,
au CMMPF, à la DGEE pour la mise
à disposition de contenus rédactionnels.

SOMMAIRE



- 03 • **Édito**
- 06 • **Actus**
- 10 • **Événement**
Tahiti Women's Forum 2018
- 12 • **Action publique**
Se former hors de la Polynésie : des aides existent
- 19 • **Fonds paritaire de gestion**
Demander la prise en charge de sa formation
- 20 • **Éducation**
Zoom sur le brevet de technicien supérieur : le BTS
- 24 • **Dossier**
Les risques professionnels : tous concernés
- 32 • **Formation**
Tahiti Code Camp : devenir codeur en deux mois !
- 36 • **Expertise**
La RSE ou faire son business de façon éthique
- 38 • **Zoom sur...**
Le Cairap, un laboratoire d'analyse et de formation
- 42 • **Guide Pro**
Trois outils pour stimuler l'intelligence collective !
- 45 • **Regard**
- 46 • **Emploi**
Trouvez un job avec le club FACE !
- 50 • **Portrait**
Raurea Maruhi : reconversion surprise !
- 52 • **Formation en entreprise**
Charcuterie du Pacifique : la transmission des compétences
- 55 • **Infographie**
Évolution des indices par secteur d'activité
- 56 • **Apprendre...**
Immersion dans la culture polynésienne
- 58 • **Conseils**
Astuces pour réussir sa rentrée
- 60 • **Agenda**
- 62 • **Dans vos librairies et sur le web**

Votre sécurité, notre priorité !



CONFORM-HSCT est un organisme de formation créé en 2010, spécialisé dans le domaine de la sécurité et de la prévention des risques en milieu professionnel.

Parce qu'un employeur a l'obligation légale d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs et de prévenir les risques professionnels, CONFORM-HSCT met en oeuvre toutes ses compétences en matière de formation des Premiers Secours, de la Lutte contre l'incendie, du Sauvetage, des Conditions de travail, de l'Habilitation électrique mais aussi dans le domaine des Travaux en Hauteur et de la Conduite en sécurité des engins de levage et des engins de chantier pour répondre aux besoins de tous les acteurs de votre entreprise.

Une équipe de spécialistes à taille humaine, à l'écoute de vos besoins en formation continue.

Secourisme & Sauvetage

- Sauveteur Secouriste du Travail SST
- Formation de formateurs SST
- Prévention Secours Civiques 1
- Premiers Secours 1 & 2
- Utilisation du défibrillateur DEA
- Brevet Assistant Sanitaire
- Sauveteur Aquatique BSA & BNSSA

Incendie

- Service Incendie Assistance à Personne SSIAP
- Initiation à la lutte contre le feu
- Équipiers de Première & Seconde Intervention
- Exercice d'évacuation

Travaux en hauteur

- Port du harnais niveaux 1, 2, 3
- Cordiste
- Bucheronnage et élagage
- Echafaudage
- Vérification EPI anti-chute
- Sensibilisation risques Travaux en hauteur

Électricité

- Habilitation électrique NF C 18-510
- Formation de formateurs habilitation 18-510
- Maintenance des postes BT - HTA
- Manœuvres & Mesures
- Photovoltaïque

Hygiène, Sécurité & Conditions de travail (HSCT)

- Agent Assistant de Prévention
- Sensibilisation HSCT
- Membres du Comité HSCT - CE - DP
- Hygiène Hospitalière des Locaux
- Hygiène des cuisines collectives
- Risques Chimiques
- Prévention des risques liés aux activités physiques PRAP

Conduite en sécurité

- Certificat ADR-transport matières dangereuses
- Permis CACES
- Engins de Levage cariste
- Engins de Chantier
- Plate forme élévatrice de personne PEMP
- Grues Auxiliaires de chargement

BP 381461 Punaauia - 98718 Tahiti
Tél : 40 425 600 - Vini : 87 305 303
Email : contact@conform.pf - www.conform.pf
N° TAHITI 937052 enregistré SEFI n° 228



ACTUS

Agriculture Un nouveau lycée agricole et deux nouvelles formations

Un nouveau lycée d'enseignement agricole privé (LEAP) ouvrira ses portes à Taravao à la rentrée 2018. L'établissement proposera deux nouvelles formations : une seconde professionnelle Alimentation bio industries laboratoire et une seconde professionnelle Productions animales spécialité aquaculture.

Seize élèves dans chacune des deux classes formeront la première promotion. Un niveau 1ère pour ces mêmes filières sera proposé à la rentrée 2019, ainsi qu'une terminale bac pro. « Les domaines relatifs à la transformation et à l'aquaculture sont actuellement en forte expansion, ce qui justifie le lancement de ces formations, dans l'objectif notamment de structurer ces deux secteurs d'activité », a expliqué la présidence dans un communiqué. Un élève titulaire d'un bac pro Bio-industries de transformation, pourra, à terme, prétendre à un poste de conducteur de ligne dans les industries pharmaceutiques, cosmétiques

et agroalimentaires, et un élève titulaire du bac pro Productions aquacoles pourra prétendre à un poste de pisciculteur, de responsable/chef d'exploitation aquacole, d'ouvrier qualifié de la pisciculture, de chef d'équipe ou de responsable d'atelier de transformation, est-il précisé.

La carte des formations du LEAP est également appelée à évoluer vers les métiers de la mer.

Informations :
• Direction de l'enseignement protestant
• Tél : 89.45.28.29
• leapt@epm.edu.pf



Archipels De nouvelles formations agricoles aux Marquises

Le lycée professionnel privé de Saint-Joseph va progressivement fermer sa filière bac pro Services aux personnes et aux territoires et la remplacer par le bac professionnel Accompagnement, soins et services aux personnes (sur trois années). Les moyens libérés vont être réutilisés par le Centre catholique d'éducation au développement (CED) de Nuku Hiva pour l'ouverture de classes supplémentaires : une 4e enseignement agricole à la rentrée 2018, une 3e et un CAPA1 (Certificat d'aptitude professionnel agricole) Agriculture des régions chaudes à la rentrée 2019 et une classe de CAPA2 Agriculture des régions chaudes à la rentrée 2020.

Dans deux ans, le CED des Marquises proposera sept classes de formation agricole, de la 4e au bac pro. Il pourrait donc devenir un lycée agricole à part entière. Des travaux pour accueillir plus d'élèves en internat sont également envisagés.

Pacifique Échange sur les problématiques éducatives hawaïenne et polynésienne

Le directeur de cabinet du ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, Manuel Sanquer, accompagné du directeur général de l'éducation et des enseignements, Thierry Delmas, et du conseiller auprès du ministère du Tourisme, Hironui Johnston, a rencontré le sénateur hawaïen, Kaiali'i Kahele, au mois de juin dernier.

Plusieurs sujets ont été abordés : l'enseignement des langues et de la culture océaniques, la prise en charge des élèves fragiles et en situation de handicap, les actions similaires sur la formation à la citoyenneté dès le plus jeune âge, les étudiants polynésiens à Hawaii ou encore les formations hôtelières. Des contacts ont également été pris pour travailler sur le dispositif des Aires marines éducatives dans le cadre de partenariats scolaires.



Université Séance d'acceptation déguisée pour les filières médicales !

C'est déguisés que les étudiants en PACES (Première année commune aux études de santé) ont fêté leur réussite à l'université, le 12 juin dernier. La PACES est une formation proposée par l'université de la Polynésie française en partenariat avec l'université de Bordeaux pour préparer les concours d'accès en deuxième année d'études dans le domaine de la santé ou vers des filières paramédicales.



Ils étaient 132 inscrits au 1er janvier 2018. Les meilleurs d'entre eux ont émis leurs vœux de poursuite d'études à l'occasion de cette séance d'acceptation du 12 juin dernier. Les places sont restreintes contrairement au nombre de candidats : 19 places en médecine pour 87 candidats, 4 en odontologie pour 40 candidats, 2 en maïeutique pour 24 candidats, 3 en pharmacie pour 38 candidats, 2 en masso-kinésithérapie pour 33 candidats, 2 en ergothérapie pour 9 candidats, 2 en psychomotricité pour 14 candidats et 2 en manipulateur radio pour 7 candidats. Les lauréats poursuivront leurs études dans les filières choisies à Bordeaux sauf les sages-femmes dont l'école se trouve à Tahiti.



Rencontre Nicole Bouteau en visite au Sefi et au CFPA

La ministre du Tourisme et du Travail, en charge des relations avec les institutions, Nicole Bouteau, est allée à la rencontre des équipes du Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelles (Sefi). Ce principal opérateur pour l'emploi en Polynésie est désormais sous sa tutelle au titre de l'emploi et de la formation professionnelle.

Hina Grepin-Louison, chef du service, a accueilli la ministre et lui a fait visiter les locaux. Nicole Bouteau a rencontré l'ensemble des agents présents. Ce sont 80 personnes qui travaillent au Sefi, à Papeete, mais aussi dans les antennes délocalisées sur Tahiti, Moorea et Raiatea.

La ministre a également visité les centres de formation professionnelle pour adultes (CFPA) de Punaauia, Pirae et Taravao, en compagnie du directeur général du CFPA, Jean-Michel Blanchemanche.



Santé

Troisième promotion pour devenir infirmier dans les îles

Le ministre de la Santé et de la Prévention, Jacques Raynal, et la directrice de la santé, Laurence Bonnac-Théron, ont ouvert la troisième session de formation du DU infirmier en soins de santé primaire insulaire qui a débuté lundi 28 mai à l'université de la Polynésie française. La Direction de la santé a mis en place cette formation avec l'université de Polynésie française et l'université de médecine de Bordeaux en 2016. Il s'agit de répondre aux besoins spécifiques des populations insulaires en matière de santé. Cinquante-neuf personnels infirmiers de la Direction de la santé exercent dans les centres de soins de santé primaire des archipels des Marquises, Australes et Tuamotu et treize d'entre eux sont des infirmiers itinérants.



Ces professionnels de santé assurent les consultations pour maladies courantes, le suivi et l'accompagnement des patients en longue maladie, l'accueil et le conditionnement des situations d'urgence avant transfert, la protection maternelle et infantile, la mise en œuvre des programmes vaccinaux et de promotion de la santé notamment en milieu scolaire ainsi que des actions médico-sociales de terrain. Leurs missions sont « multiples et complexes ». Le DU se déroule sur neuf semaines, en alternance avec un enseignement théorique de cinq semaines. Depuis 2016, vingt-sept infirmiers ont bénéficié de cette formation universitaire. Les candidats sélectionnés sont les infirmiers ayant un projet professionnel d'au moins trois ans au sein d'une subdivision santé des archipels.



Échanges

Les liens se resserrent entre l'UPF et l'université de l'Océan de Shanghai

Patrick Capolsini, président de l'UPF, et Wu Jiamin, président de l'université de l'Océan de Shanghai, ont signé une « Lettre d'intention » au début du mois de juin afin d'amorcer un partenariat entre les deux établissements. Les deux universités souhaitent

apprendre à se connaître et définir un intérêt mutuel avant d'envisager une collaboration concrète scientifique et pédagogique.

Des initiatives sont déjà proposées comme l'échange de chercheurs doctorants ou confirmés, l'organisation de séminaires de recherche sur les problématiques de la pêche, de l'écologie marine ou de l'alimentation, mais aussi des expérimentations sur le terrain. Les domaines des sciences de l'homme et de la société pourraient aussi être concernés afin de prendre en compte la dimension sociologique liée aux questions d'utilisation des ressources naturelles marines notamment. « La Lettre d'intention signée par les deux présidents veut refléter cette démarche graduelle et pragmatique, les deux universités se réservant le temps de trouver de vraies synergies pouvant faciliter l'établissement d'un partenariat plus pérenne », conclut le communiqué de l'UPF.



Don de livres

Plus de cent ouvrages sur la Chine offerts à la BU

Au début du mois de juin, la bibliothèque universitaire a reçu un don de 130 ouvrages couvrant différents domaines scientifiques, culturels et autres, se rapportant à la Chine. C'est une délégation de l'association du peuple de Shanghai pour l'amitié avec l'étranger, conduite par sa vice-présidente madame Jing Ying, qui a remis les premiers exemplaires de ces ouvrages à Qi Jianhua, directrice de l'Institut Confucius de l'université et à Anita Largouet, directrice de la bibliothèque universitaire. Ils vont enrichir le fonds documentaire de l'université et compléteront les ressources pédagogiques mises à disposition des étudiants de mandarin et du public.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Patrick Capolsini, président de l'UPF, Christelle Lehartel, ministre de l'Éducation, Shen Zhiliang, consul général de Chine et Wang Cheng, président de Tahiti Nui Ocean Foods. Ce dernier a expliqué que ce n'était qu'un début, promettant d'envoyer une centaine d'ouvrages à l'UPF tous les ans.



Doctoriales

Trois doctorants primés pour leur travail

Le jury des Doctoriales de Polynésie française 2018 a décerné **trois prix** remis lors de la clôture de l'événement au début du mois de mai :

- **Le prix de la meilleure présentation orale**, d'une valeur de 200 000 Fcfp à Vahine Ahuura Rurua (CIRAP) pour sa présentation « Biodiversité et exploitation des ressources marines en Polynésie française sur la longue durée : étude comparative des archipels des Marquises et des Gambier ».
- **Le prix de la thèse offrant la meilleure perspective de valorisation économique ou culturelle**, d'une valeur de 100 000 Fcfp à Franco Ferrucci (GEPASUD) pour sa présentation « Étude de la technologie de stockage thermochimique appliquée à la climatisation de bâtiments ».
- **Le prix du meilleur poster**, d'une valeur de 70 000 Fcfp à Tony Gardon (Ifremer) pour son poster « Impact des micro- et nanoplastiques sur l'huître perlière *Pinctada margaritifera* ».



Une journée bien-être pour tous

Installée depuis 10 ans à Tahiti, l'École Internationale Tahiti Massage® fondée par Isabelle Trebucq propose des formations aux métiers du bien-être en Polynésie, mais aussi hors du territoire. À l'occasion de cet anniversaire, une journée découverte Bien-Être est organisée le 15 septembre, à l'assemblée de la Polynésie française, au cœur de Papeete.

Une journée placée sous le signe de la zen attitude où chacun pourra se faire chouchouter à travers les différents ateliers proposés. Au programme, des ateliers massage bien évidemment, des ateliers yoga et de techniques de relaxation, une découverte de l'aromathérapie et des huiles essentielles, un bar à chignon, un bar à ongles, des saveurs culinaires « healthy », des jeux-concours...

Leader dans le domaine de la formation professionnelle au massage, l'école souhaite par cet événement valoriser ses étudiants devenus des professionnels. Depuis sa création, 350 stagiaires travaillent en libéraux, dans des spa, des instituts d'esthétique au fenua, mais aussi à l'international, prodiguant des rituels tahitiens de relaxation et de bien-être. Pour ceux qui veulent vivre cette aventure, un nouveau cycle de formations démarre en septembre.

Journée bien-être

- **L'entrée est ouverte à tous et gratuite.**
- **Le 15 septembre, de 10 h à 17 h, à l'assemblée de la Polynésie française.**
- **Renseignements et inscription pour les formations**
- Tél. Tahiti : (+689) 87 76 58 70
- Tél. France : (+33) 06 88 48 59 14 ou 06 68 37 52 06
- contact@tahiti-massage.com
- ecoletahitimassage@gmail.com
- www.tahiti-massage.com
- Ecole Internationale Tahiti Massage



TAHITI WOMEN'S FORUM 2018 : L'ENTREPRENEURIAT RESPONSABLE

Conférence, tables rondes, workshops, le Tahiti Women's Forum revient pour une deuxième édition, les 16 et 17 octobre prochains. Toujours gratuit, il sera question cette année d'entrepreneuriat responsable.

TEXTE ALEXANDRA SIGAUDDO-FOURNY & PHOTOS TAHITI WOMEN'S FORUM

Le Tahiti Women's Forum revient en octobre 2018. Après « le leadership féminin », thème de la première édition qui avait réuni une centaine de participants, cette nouvelle édition sera consacrée à « l'entreprise responsable ». Pendant deux jours, la place et l'engagement des femmes dans la société civile seront au cœur des débats, que ce soit en termes de business ou d'environnement.

Comment les femmes qui sont engagées ou qui veulent s'engager peuvent le faire ou le font de façon responsable, c'est-à-dire en veillant à leur impact environnemental et sociétal ? Une réflexion sera menée sur la résilience face au changement climatique et les moyens à mettre en œuvre pour lutter contre le change-

ment climatique dans le Pacifique insulaire par la voie de l'entrepreneuriat. « Il existe de belles initiatives en Polynésie française, le forum sera l'occasion de les mettre en avant » souligne Aline Bessières, fondatrice du forum.

Comme l'année dernière, l'événement sera gratuit et ouvert à tous, hommes et femmes. Si l'idée maîtresse est de participer à une évolution en offrant une vision de la femme sous l'angle « business », la présence masculine est importante pour nourrir les débats. Les discussions s'étendront, elles, sur deux jours au lieu d'un en 2017 et compteront davantage d'intervenantes étrangères. « Il s'agira à travers des ateliers, une table ronde et une conférence plénière de mettre en valeur les femmes qui s'engagent, mais

aussi donner l'envie à celles qui n'osent pas de se lancer. Il faut leur montrer que c'est accessible » précise Aline pour qui ce forum est né du constat que beaucoup d'initiatives étaient portées par les femmes, mais n'étaient pas forcément valorisées.

En outre, elles ne bénéficiaient pas d'un espace dédié pour « réseauter » ou pour échanger sur leurs projets existants ou à venir. Ce forum est donc un moment privilégié pour que les femmes puissent se rencontrer et échanger. « On repart avec des envies, des idées, de l'énergie, on agrandit son réseau. On partage, on réfléchit ensemble. Et pour certaines, on met en place des plans d'action ». Pour rappel, en Polynésie, 43 % des entreprises sont créées par des femmes.

Les intervenantes extérieures :

- **Rose Ali Ben Ali (Nouvelle-Calédonie), fondatrice et dirigeante de Environnement Services SARL et Charlotte Rose Mellis (Australie), fondatrice et dirigeante de VOPO Earth (organisation de learning expeditions dans le Pacifique insulaire) sur le thème « la réponse des femmes face au changement climatique » ;**
- **Natalie Tolhopf (Nouvelle-Zélande), business coach sur le thème « équilibre vie privée/vie professionnelle : témoignages de femmes » ;**
- **Kanae Dyas (Australie), consultante - Rio Tinto Coals, Energy and Minerals (secteur de la santé) sur le thème « l'intrapreneuriat ».**



Contact
Tahiti Women's Forum
•16 et 17 octobre 2018
À l'Intercontinental Tahiti



SE FORMER HORS DE LA POLYNÉSIE : DES AIDES EXISTENT

En Polynésie française, le panel des offres de formation est très large, aussi bien pour la formation dite initiale (collège, lycée), supérieure universitaire (universités), supérieure non universitaire (lycées-BTS), que pour la formation dite professionnelle. Néanmoins, certaines formations ne peuvent voir leur ouverture en Polynésie française du fait, d'une part, de la technicité particulière nécessitant un plateau technique et pédagogique souvent onéreux ; et d'autre part, des faibles besoins en certains secteurs professionnels. Ainsi, des dispositifs d'aides à la formation et à la mobilité ont été créés et sont mis en œuvre par la Polynésie française et l'Etat.

• En formation initiale

Dans le cadre d'études supérieures universitaires et non universitaires : les étudiants peuvent bénéficier d'aides à la formation et à la mobilité, octroyées par la Polynésie française, par le biais de la direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE).

Aide scolaire forfaitaire : accordée sur critères de ressources et en cas de situation sociale avérée à des étudiants ou élèves sans bourse ou prêt d'étude.

Bourse non majorée : attribuée sur critères de ressources, pour des études en Polynésie ou hors de la Polynésie dans les filières inexistantes ou contingentées en Polynésie française.

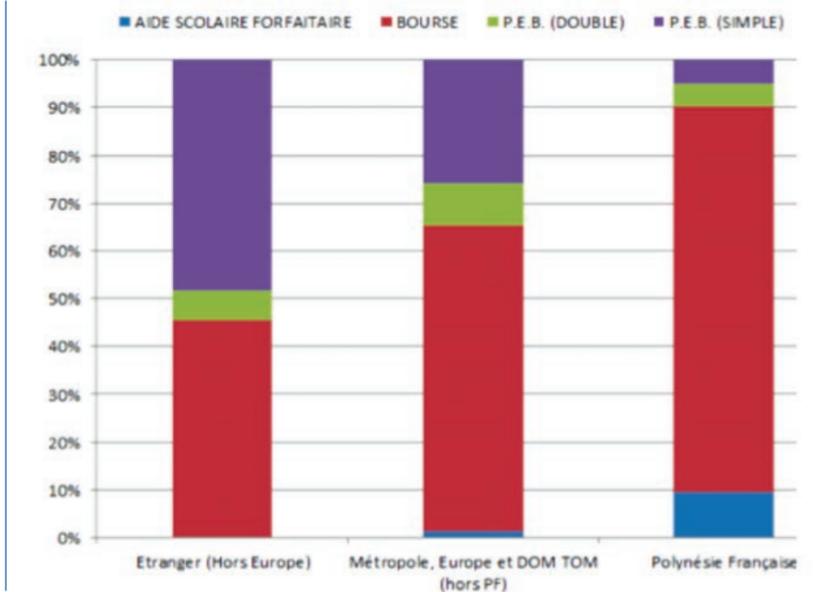
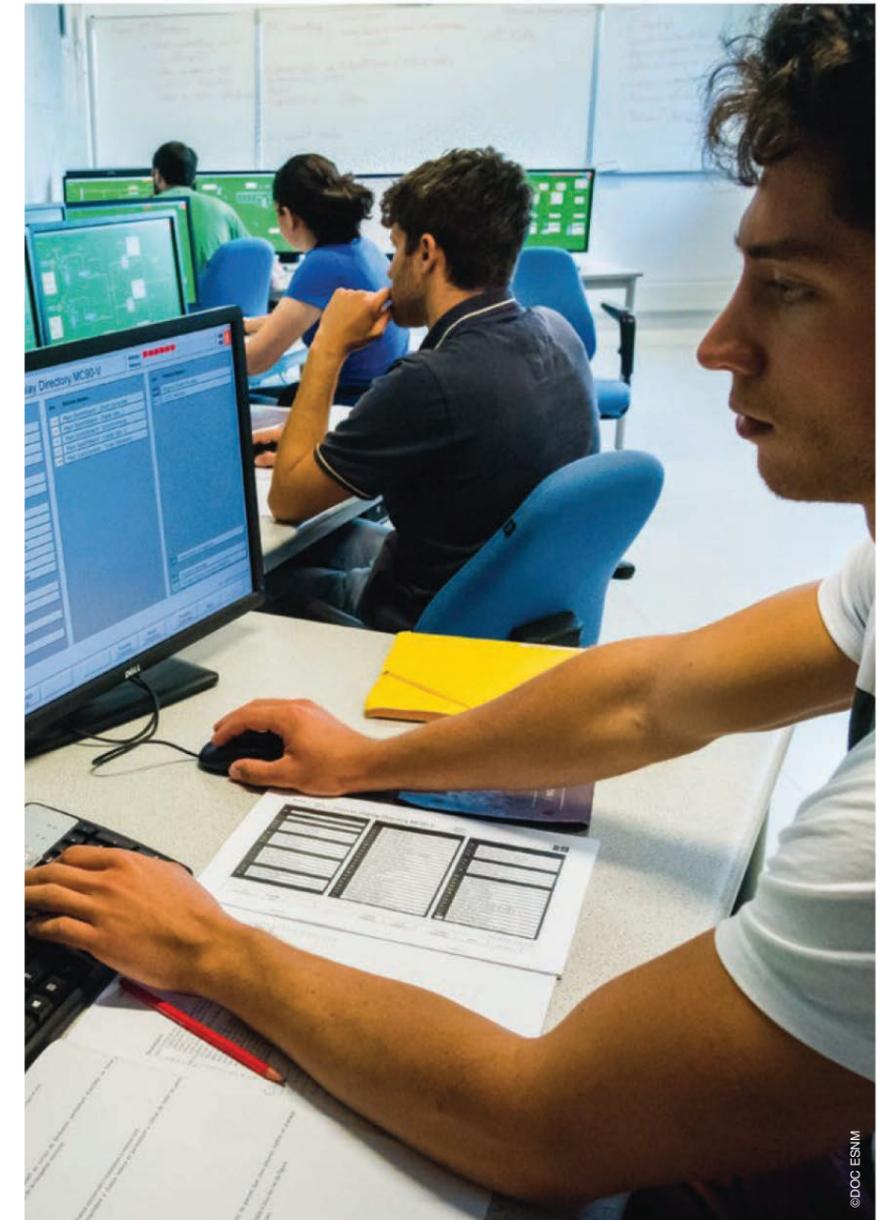
Prêt d'étude bonifié simple ou double (PEB) : souscription d'un prêt, sur des critères de ressources, reversé en allocation mensuelle. Prise en charge par le Pays des intérêts sur toute la durée des études, et pour un PEB double : prise en charge par le Pays d'un

Certaines formations comme celles de la marine marchande ne peuvent se faire qu'en France. Les Polynésiens qui réussissent le concours de l'École nationale supérieure maritime (ENSM) peuvent se voir octroyer des aides.

montant déterminé du prêt. Remboursement dès l'entrée dans la vie active et un an après le versement de la dernière échéance du prêt, dans la limite maximum de 10 ans. En 2016-2017, l'octroi des aides, prêts et bourses a concerné près de 652 étudiants. Trente-neuf pour cent d'entre eux effectuent leurs études hors de Polynésie française.

Bourse majorée : allocation attribuée pour des études dites prioritaires et au mérite, sans distinction de ressources. En 2016-2017, 15 bourses majorées ont été octroyées dans le cadre d'études supérieures, hors de Polynésie française.

Le dispositif « Titeti turu ha'api'ira'a » : ouvert aux bénéficiaires d'une bourse non majorée ou d'une aide scolaire forfaitaire poursuivant des études non dispensées en Polynésie française. Prise en charge à 100 % des frais de transport aérien (A/R) entre la Polynésie française et la métropole ou l'étranger, par année scolaire et universitaire. En 2016-2017, ont été pris en charge, 140 allers et 112 retours.





Levy Morris, bachelier atteint de tétraplégie a pour projet de poursuivre ses études à l'école e-artsup de Montpellier. Le Pays lui a attribué une bourse d'étude afin de lui permettre de poursuivre ses études dans des conditions optimales en s'appuyant sur les forces vives du Pays qui sont également mobilisées pour l'accompagner dans ses démarches.

Pensez au Passeport mobilité

Des aides à la mobilité sont octroyées par l'État, au titre de l'article 50 de la loi du 27 mai 2009 et un fonds de continuité territoriale pour financer des aides à la mobilité en faveur des résidents d'Outre-mer.

En effet, les **Passeports pour la mobilité** sont des aides destinées à favoriser la mobilité des étudiants et des personnes en situation d'insertion professionnelle pour suivre une filière d'étude, une formation ou un stage inaccessible dans leur collectivité de résidence.

Il existe 4 types de passeports correspondant à 4 motifs de déplacement :

Passeport pour la mobilité des études :

destiné aux étudiants de moins de 27 ans de l'enseignement supérieur désirant s'inscrire dans une filière d'études métropolitaine, en outre-mer ou dans un pays de l'Union européenne.

NOUVEAU ! Passeport pour la mobilité en stage professionnel :

destiné aux élèves et étudiants inscrits en terminale professionnelle ou technologique, en section de technicien supérieur, en institut universitaire de technologie, en licence professionnelle ou en master désirant réaliser un stage en dehors de leur collectivité de résidence.

Passeport pour la mobilité concours :

destiné aux personnes admissibles aux épreuves de certains concours en métropole, dans une autre collectivité d'outre-mer ou dans un État membre de l'Union européenne.

Passeport pour la mobilité de la formation professionnelle :

destiné aux personnes sans emploi ou en insertion professionnelle, désirant suivre une formation, prescrite dans le cadre de la politique de l'emploi, en dehors de leur collectivité de résidence (lire en page 16).

Le Passeport pour la mobilité de la formation professionnelle (PMFP), un partenariat entre la Polynésie française, l'État et L'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité (LADOM).

• Pour les salariés

Dans le cadre d'études supérieures universitaires et non universitaires

Les salariés, d'un commun accord avec leur employeur et le Fonds Paritaire de Gestion de la formation professionnelle continue des salariés (FPG), peuvent dans le cadre de leur formation continue bénéficier de la prise en charge de leur formation et de l'ensemble des frais qui y sont liés.

La formation des salariés est gérée et organisée par le FPG.

Depuis le 23 juin 2008, les représentants des organisations syndicales et des employeurs ont décidé d'un commun accord de contribuer au développement de la formation professionnelle continue des salariés du secteur privé, d'une part en instaurant une cotisation sociale des entreprises, et d'autre part en confiant la gestion au FPG, association loi 1901 créée à cet effet.

En 2016, près de 164 millions Fcfp ont été nécessaires pour le financement de formations hors de la Polynésie française. La prise en charge concerne les frais de transport, d'hébergement et de repas ajoutés aux frais de formation.





NOUVEAU DISPOSITIF pour les demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits au Sefi bénéficient également d'aides à la formation hors du pays. Cette année, ce dispositif a évolué avec la mise en œuvre du Passeport mobilité en formation professionnelle.

Dans le cadre de la formation professionnelle, les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier de la prise en charge intégrale ou partielle des frais liés à la formation non disponible en Polynésie française par le biais du Sefi. Ainsi jusqu'en 2017, le Pays a soutenu divers projets professionnels qui ont nécessité un suivi de formation en groupe ou en individuel hors de la Polynésie française.

Secteur	Niveau	Formation	Nombre
Agri, pêche	Niv. IV	Technicien aquacole	10
	Niv. V	Maçon « Compagnons »	2
Loisirs	Niv. IV	Brevet d'Etat d'Educateur Sportif	8
Maintenance	Niv. IV	Electricien photovoltaïque	1
	Niv. III	Technicien maint. aéronautique	12
		Monteur structures aéronefs	1
Transports	Niv. IV	BEPECASER (Moniteur de conduite)	12
	Niv. II	Brevet de Capitaine 3000	2
		Officier Chef quart	1
		Pilote Twin otter	1

Le panel de formations mis en place par le Sefi en 2017 avec le nombre d'élèves par secteur d'activité.

La formation en groupe correspondait à un panel de formations mis en place par le Sefi dans des secteurs d'activité en tension. Il s'agissait donc de formations ciblées à la disposition des demandeurs d'emploi.

Si un demandeur d'emploi souhaitait suivre une formation qui n'était pas dans ce panel, il pouvait faire une demande d'aide auprès du Sefi pour une formation individuelle dans la mesure où il avait une promesse d'embauche à la clef. « Un bon nombre de ses formations avaient lieu en France. Nous travaillions donc de concert avec le haut-commissariat pour une prise en charge des billets d'avion. De notre côté, nous assurons une prise en charge des indemnités et le coût de sa formation » explique Christophe Missetis, chef du bureau des programmes au Sefi qui comptabilise une dizaine de dossiers chaque année.

Un nouveau dispositif Pays-Etat-LADOM

Depuis juin 2018, un nouveau dispositif est en place puisque le président de la Polynésie française, le haut-commissaire en Polynésie française et le directeur de LADOM ont signé une convention de partenariat, permettant la mise en œuvre du Passeport mobilité en formation professionnelle (PMFP).

La mise en œuvre du PMFP en Polynésie française complète ainsi la palette de dispositifs d'aides à la mobilité et à la formation du Pays et de l'État, en ciblant le public des demandeurs d'emploi.

Dans le cadre d'une offre de parcours de formation professionnelle, du niveau V (CAP / BEP) à III (BTS / DUT), le stagiaire en PMFP bénéficie, de manière cumulative, des aides suivantes :

- **la Mobilité Formation Emploi (MFE) :** intègre le financement des frais pédagogiques, la rémunération mensuelle publique et la couverture sociale des stagiaires,
- **l'Allocation Complémentaire de Mobilité (ACM) :** constitue un complément à la rémunération mensuelle publique de base, dans la limite d'un revenu mensuel total de 700 euros (un peu moins de 85 000 Fcfp), toutes indemnités confondues.
- **l'Allocation d'Installation (AI) :** est versée aux stagiaires éligibles à l'Allocation Complémentaire de Mobilité mensuelle, après l'entrée effective en parcours. Son montant maximum est de 800 euros (95 000 Fcfp).

Le Sefi, maître d'œuvre

La Polynésie française intervient dans la définition des stratégies et des priorités en termes de schéma territorial de besoins de qualification. Pour la mise en œuvre opérationnelle, la Polynésie française intervient par le biais du Sefi. Ainsi le Sefi, en qualité de guichet unique, coordonne et met en œuvre les démarches relatives à l'information et à la sensibilisation des publics, à la constitution et à la réception des demandes et à la sélection des candidats.

Pour l'année 2018, 19 PMFP sont octroyés à la Polynésie française, dans les formations suivantes :

- titre professionnel de niveau IV de Technicien de maintenance d'engins et de matériels « machinisme agricole » : **4 places ;**
- titre professionnel de niveau III de Web designer : **5 places ;**
- titre professionnel de niveau V de Scaphandrier travaux publics : **3 places ;**
- titre professionnel de niveau III de Chargé d'affaires bâtiment : **5 places ;**
- titre professionnel de niveau III de Technicien supérieur géomètre topographe option entreprises de travaux publics : **2 places**

Les demandeurs d'emploi retenus pour ses formations ont tous été sélectionnés sur dossier et ils bénéficient tous, avant de partir, d'un stage d'adaptation à la vie en France et notamment aux démarches administratives qu'ils devront effectuer sur place. L'objectif est de tout mettre en œuvre pour assurer leur réussite.

Ce nouveau dispositif remplace le dispositif de formation de groupe, mais ne fait pas disparaître pour l'instant le dispositif de formation individuelle. Les demandeurs d'emploi inscrits au Sefi qui ont un projet de formation hors du dispositif PMFP, peuvent toujours faire une demande d'accompagnement s'ils ont une promesse d'embauche.

Tu es demandeur d'emploi âgé de plus de 18 ans et souhaites faire une formation non disponible en Polynésie française ?

Le Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelles (SEFI), en partenariat avec l'État et l'Agence De L'Outre-mer pour la Mobilité (LADOM), te propose des formations en Métropole prise en charge à 100 % avec le dispositif Passeport Mobilité Formation Professionnelle (PMFP).

Pour en bénéficier, il faut que ton projet professionnel corresponde à l'une des formations suivantes :

INTITULÉ FORMATION	NIV	LIEU	DÉMARRAGE	LIMITE INSCRIPTION *
Chargé d'affaires bâtiment (Responsable de chantier)	III (Bac+2)	TOULOUSE	27/08/2018	20/07/2018
Chargé d'affaires bâtiment (Responsable de chantier)	III (Bac+2)	LIMOGES	24/09/2018	20/07/2018
Chargé d'affaires bâtiment (Responsable de chantier)	III (Bac+2)	LE MANS	15/10/2018	06/08/2018
Web Designer	III (Bac+2)	MORLAIX	03/09/2018	20/07/2018
Web Designer	III (Bac+2)	MONTPELLIER	10/09/2018	20/07/2018
Web Designer	III (Bac+2)	MARSEILLE	03/12/2018	06/08/2018
Scaphandrier travaux publics	V (CAP/BEP)	MORLAIX	08/10/2018	06/08/2018
Mécanicien réparateur de matériels agricoles et d'espaces verts Option machinisme agricole	V (CAP/BEP)	LIMOGES	07/01/2019	06/08/2018
Technicien supérieur géomètre topographe Option cabinet de géomètre	III (Bac+2)	LIMOGES	19/01/2019	06/08/2018

Avant ton départ, le SEFI t'offre aussi la possibilité de bénéficier d'un stage d'adaptation à la vie en Métropole d'un mois.

Pour t'inscrire, il faut que tu apportes :

- Ton CV et ta lettre de motivation
- Ta carte d'identité ou ton passeport + ta carte CPS
- Ton relevé « compte cotisant » des 3 derniers mois (délivré par la CPS)
- Ton relevé d'information des revenus familiaux de l'année 2017 et celui de ton/ta conjoint(e) si tu es en couple (délivré par la CPS)

Ce dispositif est soumis à des conditions de ressources. Pour savoir si tu es éligible, renseigne le simulateur d'éligibilité en ligne : <http://www.hcr987.pf/outils/et>

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Section Formation SEFI de Papeete 1^{er} étage - 40 46 12 70

* Le SEFI se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre de participants requis n'est pas atteint ou pour toute autre raison indépendante de sa volonté.

Renseignements et Inscriptions :
SEFI Papeete, rue Tepano Jaussen, section Formation
• Tél. : 40.46.12.70
Les formations ouvertes au recrutement sont disponibles soit sur le site du SEFI (www.sefi.pf) ou sur la page Facebook.
Pour l'apprentissage, veuillez contacter la cellule apprentissage du SEFI : apprentissage@sefi.pf



TEIVA « Les aides sont importantes car nous avons des frais »

Que fais-tu aujourd'hui ?

Je suis à la station de pilotage depuis janvier 2017 après avoir été second capitaine sur l'Aranui V. Le poste de pilote est le rêve de chaque commandant. J'ai passé le concours de pilote en décembre 2016.

Comment es-tu arrivé à ce poste ?

En 1998, j'ai suivi la formation de « Patron à la pêche » au Centre des métiers de la mer de Polynésie française anciennement appelé Institut de formation maritime pêche et commerce. J'ai commencé ma carrière comme stagiaire marin-pêcheur. En 2000, je suis revenu à l'école pour la formation Brevet de capitaine de pêche au large, à la suite de laquelle j'ai pu commander un navire de pêche de 25 m en tant que capitaine.

Mais je voulais aller plus loin, j'ai rejoint la marine marchande en 2003 en passant le diplôme de capitaine 500 au CMMPF. Je voulais devenir commandant et donc poursuivre mes études.

Quel est le parcours pour devenir commandant ?

On commence par le CIN puis, le capitaine 200, le capitaine 500, chef de quart, capitaine 3 000 et enfin capitaine illimité. Entre chaque étape il faut un certain temps de navigation pour valider les diplômes. Après le capitaine 500, j'ai attendu la formation de chef de quart sur le territoire mais ça a duré trop longtemps, je me suis inscrit à Nantes.

As-tu été aidé pour suivre la formation ?

Oui ! Grâce au passeport mobilité mon billet était pris en charge. En plus, j'étais embarqué, c'est mon père qui a trouvé ça, j'ai eu une aide de la

DES. C'était plutôt facile, il fallait retirer un dossier d'inscription, remplir ce dossier et fournir un certain nombre de documents. Les aides étaient délivrées dès confirmation de mon inscription dans l'école en France. Sans aide, c'est difficile car il y a de nombreux frais sur place : le logement, les repas, les déplacements.

Qu'as-tu fait après la formation chef de quart ?

J'ai enchaîné directement sur place celle de capitaine 3 000. Je suis resté neuf mois sur place pour le chef de quart puis six mois pour le capitaine 3 000. Et puis je suis rentré en Polynésie pour naviguer. Il me fallait cinq ans de navigation pour valider mon diplôme. En 2014, je suis retourné en France pour le diplôme de capitaine illimité.

Tu as de nouveau bénéficié d'aides ?

J'aurais pu, mais il me fallait une promesse de CDI et je ne voulais pas m'engager avant d'obtenir mon diplôme. J'ai économisé pour subvenir à mes besoins sur place et payer le billet. En rentrant à Tahiti, j'ai été pris sur le Dory puis sur l'Aranui jusqu'en décembre 2016.



Vous pouvez vous inscrire aux formations directement au CMMPF

Zone administrative de Motu uta
 • Tél : 40.54.18.88
 • Fax : 40.54.18.85
 • Email : contact@cmmpf.pf

POUR UNE PRISE EN CHARGE DE SA FORMATION : LES ÉTAPES À SUIVRE

Comment faire une demande de prise en charge de formation ? Petit rappel de la procédure.

1 Télécharger le formulaire sur le site www.fondsparitaire.pf que vous trouverez dans la rubrique « boîte à outils ».

2 Remplir la zone « entreprise » : cocher le nombre de salariés, nom de l'entreprise, n° Tahiti, n° employeur, personne à contacter (directeur, DRH, responsable formation...), coordonnées de l'entreprise.

3 Remplir la zone « action de formation » : intitulé de formation, durée et dates de la formation, nom de l'organisme de formation. Attention au choix de l'organisme de formation : celui-ci doit être déclaré au SEFI (liste sur le site www.sefi.pf à l'onglet à gauche « organismes de formation »).

4 Remplir les montants demandés (zone en rose) et salariés

inscrits : montant indiqué sur le devis de l'organisme de formation, salaire horaire brut de salarié et nombre d'heures de formation, montant du transport, montant total demandé et liste des salariés à inscrire.

5 Signer le formulaire.

6 Constituer le dossier : ce formulaire + l'ordre de recette (le plus récent fourni par la CPS) + le devis de formation + le programme de formation.

7 Envoyer le dossier complet 15 jours avant le début de la formation. Vous pouvez le faire par mail à : contact@fondsparitaire.pf. Le Fonds paritaire de gestion transmettra son accord à l'entreprise et à l'organisme de formation.

8 Le Fonds paritaire de gestion paye directement la formation à l'organisme de formation. L'absence des salariés à la formation est tolérée uniquement pour arrêt maladie, convocation au tribunal ou congés pour décès. En cas d'absence injustifiée d'un salarié et non remplacé par un autre salarié, c'est à l'entreprise d'en supporter le coût.

ENTREPRISE : 01 à 09 salariés de 10 à 19 salariés de 20 salariés et +
 Nom de l'entreprise : _____ N° Tahiti : _____ N° employeur CPS : _____
 Personne à contacter : _____ Fonction occupée : _____
 Email : _____ Tel : _____ Portable : _____ Fax : _____
 Adresse géographique : _____ Boîte postale : _____ Code Postal et Commune : _____

ACTION DE FORMATION (Intitulé) : _____
 Durée de la formation (en heure) : _____ Période du : _____ au : _____ (dates précises voir conditions générales)
 Organisme de formation : _____ (l'organisme doit être déclaré au SEFI - Code du travail art. LP 6342-1)

Frais éligibles	Entreprises utilisant leur DTI (toutes les entreprises cotisantes)		Entreprises demandant des Fonds Mutualisés (Option pour les entreprises de 1 à 19 salariés)	
	Plafonds et conditions de prise en charge au verso	Montant demandé	Plafonds et conditions de prise en charge au verso	Montant demandé
Coût de la formation Détails des frais au verso			Frais plafonnés	
Formation externe (formation animée par un prestataire de formation) :				
Pour la formation interne (formation réalisée et animée par un salarié de l'entreprise ou l'employeur) :			Formation interne Non éligible dans le cadre de l'enveloppe	
<input type="checkbox"/> Coût réel <input type="checkbox"/> forfaitaire				
Salariés			Frais plafonnés	
Transport aérien et/ou maritime	Frais plafonnés			
Hébergement (petit déjeuner inclus)	Frais plafonnés		Non éligible dans le cadre de l'enveloppe	
Repas	Frais plafonnés		Non éligible dans le cadre de l'enveloppe	
Total demandé				

VOS SALARIÉS EN FORMATION - Si le nombre de stagiaire est supérieur, joignez une liste identique

N° DN CPS	NOM - PRENOM	Salaire horaire brut	Catégorie socioprofessionnelle (CSP) Légende conditions générales au verso					
			ONQ	OQ	EMP	TAM	CI	

Légende : ONQ : ouvrier non qualifié ; OQ : ouvrier qualifié ; EMP : employé ; TAM : technicien, agent de maîtrise ; CI : cadre, ingénieur

En tant que chef d'entreprise, j'atteste sur l'honneur :
 • l'exactitude des informations mentionnées dans la présente demande.
 • les stagiaires ci-dessus sont salariés de l'entreprise au moment de la réalisation de l'action de formation.
 • avoir pris connaissance des conditions générales présentes au verso du présent document.

Nom du signataire : _____
 Fonction : _____
 Fait à _____ le _____
 Signature et Cachet de l'entreprise

Contact :
 • Tél. : 40.42.71.00
 • contact@fondsparitaire.pf



ZOOM SUR LE BTS

Le brevet de technicien supérieur nécessite constance, rigueur et organisation. Ce cursus de niveau bac +2 ouvre des perspectives professionnelles supplémentaires, notamment aux bacheliers de la filière professionnelle.

Les brevets de technicien supérieur (BTS) se préparent en deux ans dans les sections de technicien supérieur (STS). Sur les 138 spécialités existantes, 23 peuvent être suivies en Polynésie française, dont 13 dans le secteur des services, 6 dans le domaine de la production, 3 en hôtellerie tourisme et 1 dans l'agriculture. Le recrutement est sélectif et se fait sur dossier (comprenant notamment les résultats scolaires de la classe de 1ère et du premier semestre de terminale).

Le BTS est un diplôme menant à une qualification de niveau 3 et permet de prétendre à un emploi de cadre moyen au sein des entreprises.

Il faut compter une trentaine d'heures par semaine, réparties entre les cours magistraux (CM), les travaux dirigés (TD) et les travaux pratiques (TP). Et un certain travail personnel autour des devoirs et projets à rendre. Cette filière impose un rythme assez soutenu, qui exige constance, rigueur et organisation.

La formation comporte 8 à 16 semaines de stage en entreprise selon la filière choisie. Au programme également l'intervention en cours de professionnels du secteur d'activité considéré. En deuxième année, les deux tiers des enseignements sont destinés à acquérir un savoir-faire professionnel.

Les BTS connaissent un franc succès auprès des bac pro polynésiens.

Le BTS : un levier pour le niveau de formation des jeunes Polynésiens

Les BTS en Polynésie connaissent une attractivité importante auprès des bacheliers technologiques mais aussi professionnels. Le taux de pression, c'est-à-dire le nombre de candidats rapporté au nombre de places offertes, varie entre 1,5 et 4,4 en fonction des spécialités de BTS ; ce qui signifie qu'il y a plus d'un dossier de candidature pour une place !

La politique éducative du Pays a pour objectif d'offrir un niveau de qualification minimum aux jeunes Polynésiens mais aussi de donner aux élèves issus de la voie professionnelle un choix de cursus de niveau bac +2 qui ouvre des perspectives professionnelles supplémentaires.

Cela est apparu d'autant plus nécessaire au vu d'une demande d'orientation post bac sans cesse croissante. Elle résulte de plusieurs phénomènes : le nombre croissant de titulaires d'un baccalauréat professionnel, notamment après la réforme de la préparation de ce diplôme en 2009 qui l'a ramené à 3 ans au lieu de 4 auparavant, mais aussi l'érosion de leur insertion professionnelle dans un marché du travail polynésien gravement touché par la crise économique de 2008. Cette demande d'orientation s'est bien souvent tournée, par défaut, vers la licence où leurs chances de réussite sont quasi nulles. Il s'avérerait donc nécessaire de proposer à ces élèves une poursuite d'études en cohérence avec leur formation initiale.

Un accompagnement pour optimiser les chances de réussite

Quel que soit le secteur choisi, l'attrait des BTS auprès des bacheliers professionnels polynésiens ne se dément pas. Depuis 2014, le nombre de vœux de BTS saisis sur la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur ne cesse d'augmenter. Cet engouement démontre une réelle envie de poursuivre des études de la part de ces élèves. En juin 2017, et parmi les jeunes scolarisés en haité poursuivre leurs études après le sur 10 cherchent à intégrer un BTS en Afin de répondre à cette demande croissante de recrutement des bacheliers mise en œuvre. En effet, à la rentrée accueillent en moyenne 30 % de bacheliers ce pourcentage est appelé à évoluer Pour optimiser la réussite de ces nécessite un accompagnement pédagogique tant en amont de l'admission en BTS que durant les deux années de formation. Les établissements scolaires proposant des BTS, épaulés par les inspecteurs pédagogiques, mettent ainsi en place des liaisons pédagogiques avec les lycées professionnels afin de susciter chez ces élèves de la curiosité et de l'ambition vers ces formations dès la classe de 1ère. Il existe également une démarche d'accompagnement dès la première année de BTS et durant les deux années de cours pour leur donner toutes les chances de réussite.

Le BTS est un diplôme menant à une qualification de niveau 3 et permet de prétendre à un emploi de cadre moyen au sein des entreprises.

terminale professionnelle qui ont suivi le bac, on observe que près de 8 élèves Polynésie.

sante, une politique volontariste en professionnels dans ces sections a été mise en œuvre. En 2017, les BTS de Polynésie française ont permis à de nombreux bacheliers issus de la voie professionnelle. Et dans les toutes prochaines années.

jeunes dans la filière BTS, leur accueil

Durant les deux ans de BTS, les étudiants peuvent bénéficier d'un accompagnement propice à leur réussite.





PÉPIN MOU KAM TSE

PROVISEUR À PAPARA
DU LYCÉE TUIANU LE GAYIC

Quels BTS proposez-vous dans votre établissement ?
Le lycée Tuianu Le Gayic propose deux BTS, dans les domaines industriel (le BTS électrotechnique) et des services (le BTS transport et prestations logistiques).

Comment se déroule l'accueil des élèves issus de bac professionnel dans les BTS de votre établissement ?
Différents dispositifs sont mis en place depuis deux ans : un travail de liaison a été mis en place entre les enseignants de bac pro et ceux de BTS concernant les prérequis.

Une aide personnalisée d'approfondissement en 1^{ère} et terminale cible les élèves de bac pro volontaires et motivés par une poursuite d'étude post bac en BTS ELEEC, transport et tertiaire. Les séances d'accompagnement personnalisé de terminale sont assurées par les enseignants des spécialités de BTS ELEEC ou BTS transport, une originalité qui mérite d'être soulignée.

Des mini stages d'immersion de un à trois jours dans une section de technicien supérieur sont proposés aux élèves de bac pro du lycée mais également de l'extérieur pour confirmer leur projet d'orientation. Dans le cadre de l'autonomie de l'établissement, les étudiants issus de bac pro en 1^{ère} et 2^e année de BTS peuvent bénéficier de quelques heures de tutorat ou de soutien, par des enseignants de bac pro, une autre originalité. Certains cours de spécialité sont co-animés par un enseignant de BTS et un enseignant de bac pro. Des étudiants issus de la voie professionnelle offrent leur témoignage pour motiver et rassurer les élèves de terminale bac pro.

Quels sont les résultats au BTS pour ces élèves ?

Les élèves de bac pro assidus et motivés réussissent aussi bien que les élèves de bac techno ou général. Ils ont une meilleure connaissance du domaine professionnel par rapport aux autres bacheliers, ce qui est un atout non négligeable pour la réussite de ce diplôme.

Un conseil pour les futurs candidats ?

Aie confiance en toi ! Sois assidu ! Travaille régulièrement ! Nous sommes là pour t'aider !

RITA, est en 1^{ère} année de BTS hôtellerie-restauration.
Elle est issue d'un baccalauréat professionnel.

« Avant d'entrer en classe de bac professionnel, j'étais en 3^e au collège Sainte-Anne d'Atuona aux Marquises. Je voulais absolument faire de l'hôtellerie car c'est un secteur professionnel qui me passionnait déjà beaucoup. Je n'ai pas eu trop de difficultés pour entrer au lycée hôtelier, j'étais une assez bonne élève. J'ai donc choisi de faire un bac professionnel commercialisation et service en restauration que j'ai obtenu.

J'ai souhaité poursuivre mes études et particulièrement viser un BTS hôtellerie-restauration. J'ai donc postulé à la "mise à niveau hôtellerie" du lycée pour pallier mes lacunes en cuisine, car dans ma formation initiale j'étais spécialisée en service.

Aujourd'hui, je suis en 1^{ère} année de BTS hôtellerie-restauration et tout se passe bien. J'ai effectué un stage en Nouvelle-Calédonie durant quatre mois. Cela m'a beaucoup apporté ! Les stages de BTS sont différents des stages de bac pro. J'ai fait de la cuisine, du house-keeping et de la réception. C'était très enrichissant pour moi. Malgré quelques difficultés dans les matières générales, je m'accroche et je suis soutenue par mes professeurs. Ce que je peux conseiller aux futurs étudiants de BTS ? De travailler régulièrement pour ne pas se retrouver en difficulté par la suite ! Mes projets ? Ouvrir un restaurant gastronomique en Polynésie ou bien à l'étranger. Cuisinier est, pour moi, le plus beau métier du monde... »



Trouvez votre job sur



www.paruvendutahiti.com

ParuVendu

N°1 MOOREA, RAIATEA, HUAHINE & BORA-BORA
des petites annonces à Tahiti

f paruvendutahiti



ÉCOLE INTERNATIONALE
Tahiti massage®

1^{ER} CENTRE
DE FORMATION
AUX MÉTIERS
DU BIEN-ÊTRE
EN POLYNÉSIE

Renseignements
Tahiti : 87 76 58 70
France : (+33) 06 68 37 52 06
www.tahiti-massage.com
contact@tahiti-massage.com

Leader en formation professionnelle

Formation - Conseil - Coaching - Séminaires



contact@activ-result.pf

www.activ-result.pf

Tél: 87 70 79 29 - 40 46 11 46 - Fax : 40 42 06 02

Immeuble Te Hau Nui – Rue des Ecoles – 2^{ème} étage - Papeete

LES RISQUES PROFESSIONNELS TOUS CONCERNÉS !

Le fonctionnement des entreprises génère des risques sur la santé de ses salariés (risques professionnels), sur les équipements de production ou sur l'environnement extérieur (risques environnementaux). Les entrepreneurs ont l'obligation réglementaire d'élaborer des solutions pragmatiques et adaptées pour supprimer ce risque ou le maîtriser.

TEXTE & PHOTOS LUCIE RABRÉAUD - GRÉGORY BOISSY - CONFORM HSCT



L'affaire de tous

Tous les secteurs sont concernés. Les accidents du travail ou les maladies professionnelles ne touchent pas seulement les entreprises industrielles où les risques semblent évidents. Les activités de service, l'administration et l'enseignement, le commerce, l'information et la communication, l'hébergement et la restauration sont également touchés par cette problématique des risques ainsi que les secteurs de l'agriculture et de la pêche, les transports, etc.

Un sujet qui intéresse toutes les catégories professionnelles, que l'on soit cadre, employé ou manœuvre. Les risques professionnels sont l'affaire de tous.



Des facteurs de risques

Pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir le guide d'évaluation des risques professionnels élaboré par l'Inspection du travail, les services de médecine du travail et la CPS. Vos sols sont-ils glissants, inégaux, dégradés ? Vos locaux font-ils apparaître des fils électriques nus, accessibles au personnel, ou trop d'appareils branchés sur un même circuit électrique ? Votre activité présente-t-elle des contraintes de communication du type téléphoner pendant la conduite ou utiliser son véhicule comme bureau mobile ?... Les dangers sont partout. Les risques professionnels peuvent aussi se loger dans les postures au travail ou dans les relations professionnelles (pression psychologique).



Une obligation légale

Les entrepreneurs ont l'obligation légale de définir les risques professionnels et d'élaborer des solutions concrètes et adaptées pour les supprimer ou les maîtriser. Ils doivent déterminer ces risques dans « le document d'évaluation des risques professionnels », aussi appelé « document unique ». S'ils ne le font pas, ils encourrent des pénalités et le manquement à l'obligation d'information et de formation des travailleurs est passible d'une amende pénale voire d'une peine d'emprisonnement. Limiter ou maîtriser les risques est donc une obligation légale mais c'est surtout une obligation morale. Prendre soin de ses travailleurs est la responsabilité des entrepreneurs.



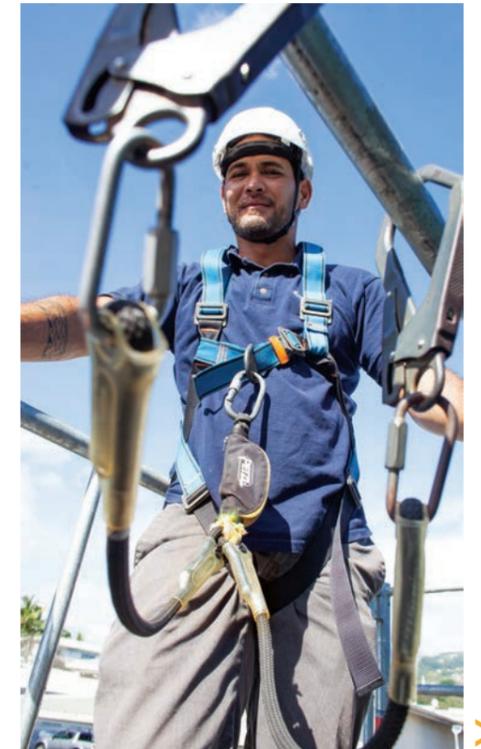
Le « document unique » pour définir les risques

Le « document unique » ou « document d'évaluation des risques professionnels » permet d'identifier les risques, de les classer puis de mettre en place un plan d'actions de prévention. Cela « permet de maîtriser les risques auxquels sont exposés les salariés grâce à une approche pluridisciplinaire (médicale, technique et organisationnelle). C'est une véritable solution de management car en améliorant les conditions de travail, on améliore la productivité de l'entreprise et on optimise toutes les ressources de l'entreprise (humaines, matérielles, etc.) », précise la CPS sur son site.

Le document d'évaluation des risques professionnels doit être daté, signé et mis à jour régulièrement. Il doit être tenu à disposition du CHSCT, des délégués du personnel, des salariés, du médecin de travail, des agents de contrôle de la direction du travail et du service de prévention de la CPS.

L'évaluation des risques professionnels est une obligation réglementaire pour tous les entrepreneurs (à partir d'un salarié, même si celui-ci est de la famille) à l'égard de leur personnel (art. 36-1 de la loi du 17 juillet 1986).

Un guide sur l'évaluation des risques professionnels est à télécharger sur le site de la CPS (www.cps.pf).





MESURES DE PRÉVENTION : par où commencer ?

Une fois les risques évalués, l'entrepreneur doit mettre en œuvre des mesures de prévention, dans l'ordre suivant (selon la CPS) :

- 1. Éviter les risques.
- 2. Évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités.
- 3. Combattre les risques à la source.
- 4. Adapter le travail à l'homme, en particulier en ce qui concerne la conception des postes ainsi que le choix des équipements et des méthodes de travail et de production, en vue notamment de limiter monotonie et cadence afin de réduire leurs effets sur la santé.
- 5. Tenir compte de l'état d'évolution de la technique.
- 6. Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux.
- 7. Planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation et les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants.
- 8. Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle.
- 9. Donner les instructions appropriées aux travailleurs.



CHRISTOPHE BORDERIE

DIRECTEUR DE
CONFORM HSCT

« Le risque zéro n'existe pas »



La Sécurité sociale et l'Institut national de sécurité ont été créés en 1947. Quand la sécurité au travail est-elle devenue réglementaire en Polynésie française ?

Elle l'a été dès la codification du travail des territoires d'outre-mer en 1952 et attribuée aux compétences de la Polynésie française dès 1986. Le code du travail a été révisé en 1991 avec une dernière refonte en 2011. Cette réglementation est sans cesse consolidée par des décisions prises en conseil des ministres et le volet santé et sécurité est l'un des domaines qui évolue le plus.

Il faut également tenir compte des normes qui existent dans certains secteurs spécifiques, des conventions de branche et parfois aussi d'autres codes comme celui de la construction et de l'habitation ou encore celui de l'environnement. Les assureurs peuvent également contraindre à suivre certaines obligations.

Comment le risque professionnel est-il considéré par les entrepreneurs ?

C'est pris très au sérieux. Les sanctions peuvent être importantes en cas de non-respect de la réglementation. Certains secteurs d'activité sont plus accidentogènes que d'autres, comme l'acconage, les BTP, l'industrie, l'hôtellerie, la restauration...

L'employeur principalement, mais les travailleurs également, doivent identifier et prévenir les risques professionnels par des actions d'information et de formation et par l'adoption de mesures adaptées.

Dans le secteur tertiaire, l'administration, les services, les risques existent-ils aussi ?

Tout à fait, le risque zéro n'existe pas, même pour ces

sociétés. Ce secteur est aussi touché par des maladies professionnelles, telles que les troubles musculo-squelettiques, qui sont la première des causes de maladie professionnelle tous secteurs d'activité confondus. Il y a des risques partout. D'ailleurs, les entreprises privées, mais également le secteur public (État et pays), ont les mêmes obligations à respecter.

Est-ce difficile d'assurer la sécurité de ses employés ?

Plus l'effectif d'employés est important, plus c'est difficile, d'où l'intérêt de s'entourer de professionnels, comme des agents et des assistants de prévention, des délégués du personnel membres du comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). S'ils sont bien formés pour leur mission de prévention, ils vont pouvoir accompagner l'entrepreneur dans le respect des obligations réglementaires.

• CONFORM HSCT a été créé en mars 2010. L'organisme de formation, enregistré au Sefi, forme plus de 2 000 personnes chaque année, en secourisme (sauveteur secouriste du travail : CONFORM HSCT est le seul organisme agréé directement par l'Institut national de recherche et de sécurité ; prévention et secours civique niveau 1, premiers secours en équipe, etc.) ; formations électrique, incendie, HSCT (hygiène, sécurité et conditions de travail), travaux en hauteur ; prévention des risques liés aux activités physiques, conduite en sécurité et aquatiques.

• Infos : www.conform.pf - Tél. : 40.42.56.00 - contact@conform.pf





TEKURA YP SEUNG, CHEF DU SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET SANTÉ DE LA CAISSE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

« Prévenir et agir
le plus en amont possible »

Quelles sont les principales causes des accidents du travail ?

On trouve principalement les chocs, les heurts avec des objets et les chutes de personnes. Cela représente près de 50 % des dossiers de la CPS. Mais bien souvent il n'y a pas une seule cause, c'est un ensemble de paramètres qui mènent à l'accident.

Quels sont les actions ou contrôles que la CPS effectue pour prévenir les accidents du travail ?

Le service de prévention des risques professionnels et santé a été créé il y a quinze ans. Nous sommes cinq personnes à y travailler, dont des agents de contrôle assermentés. Ces derniers vont sur le terrain, en entreprise, pour des visites inopinées, des visites de conseils, ou pour participer aux réunions du comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (CHSCT) et apporter des solutions techniques. Nous proposons aussi des sessions de formation, des événements de sensibilisation et nous participons aux matinées de la prévention sur des thématiques différentes en fonction des années, en partenariat avec la direction du travail.

Quel est le rôle de la prévention ?

Il s'agit d'éviter les accidents et d'agir le plus en amont possible. Le choix des mesures de prévention doit suivre les principes généraux de la prévention qui sont dans le code du travail (voir encadré). Les employeurs doivent évaluer les risques, les formaliser dans un document d'évaluation, pour ensuite définir un plan d'action et mettre en place les mesures de prévention. La prévention est aussi un investissement : elle peut permettre de gagner en rentabilité et en productivité.

Toutes les sociétés sont-elles concernées ou seulement celles de secteurs spécifiques ?

Toutes les entreprises et tous les secteurs d'activité sont concernés, même les patentés ! Lorsque les patentés travaillent dans un lieu où il y a des salariés, ils doivent mettre en place des mesures de prévention par rapport aux risques professionnels.

Concernant le matériel, est-ce à l'employeur d'équiper son salarié ou au salarié de s'équiper ?

L'employeur doit fournir les équipements de protection des salariés et c'est à la charge de l'employeur.

Est-ce que les employeurs et les travailleurs sont de plus en plus conscients des risques et s'en protègent ?

Oui, de plus en plus. Ils font aussi des efforts de prévention. Sur les statistiques, la sinistralité des entreprises a baissé de 2,4 % par an entre 2006 et 2014.

Malheureusement, nous observons ensuite une remontée des chiffres. Nous voulons travailler davantage avec les branches professionnelles pour des actions mieux ciblées par secteur d'activité. Nous allons donc poursuivre nos actions pour essayer de faire redescendre la sinistralité ou à minima la stabiliser.

• Service prévention des risques professionnels de la CPS

Tél. : 40.41.68.60 et demandez un agent du service prévention.

Par email à : secretariat.sante@cps.pf
ou par courrier à : Caisse de prévoyance sociale -
Service prévention des risques professionnels -
BP 1 - 98713 Papeete.



PROGRAMME DES JOURNÉES SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL DU 14 AU 15 NOVEMBRE, AU MÉRIDIEN

Mercredi 14 novembre :

- 8h : Accueil des participants
- 8h30 : Ouverture de la journée, discours
- 9h à 10h : L'approche des institutions : bilan, actualités et perspectives
- Pause café
- 10h30 à 12h : La prévention des risques liés aux circulations (trajet, mission)
- 13h30 à 15h : Rythmes de travail et sécurité
- 15h15 à 16h45 : Les maladies professionnelles

Jeudi 15 novembre :

- 8h : Accueil des participants
- 8h30 à 10h : La prévention des risques de chutes de hauteur
- 10h30 à 11h30 : Conférence de clôture
- 11h30 : Discours de clôture

Conférences-débats ouverts à tous, entrée gratuite.
Inscription sur :
www.cps.pf (places limitées)





AIDES FINANCIÈRES POUR LES ENTREPRISES

- Pour des outils plus sûrs : jusqu'à 50 % d'aide sur le prix HT des équipements pour l'achat de matériel (liste du matériel éligible disponible à la CPS).
- Formation des employés à la prévention des risques liés à l'amiante : jusqu'à 50 % du prix HT de la formation, plafonnée à 75 000 Fcfp par salarié et dans la limite de 5 salariés par employeur.
- Pour le repérage des matériaux amiantés dans les locaux : jusqu'à 50 % du prix HT de la prestation, plafonnée à 100 000 Fcfp par prestation de repérage et 150 000 Fcfp pour les analyses servant au repérage.

Où s'adresser ?

- Les dossiers de demande d'aide peuvent être téléchargés sur le site de la CPS (www.cps.pf). Toutes les entreprises à partir d'un salarié, en règle avec leurs cotisations, sont éligibles.



LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Parmi les risques professionnels, les risques psychosociaux occupent une place croissante. En effet, dans les pays développés, les accidents du travail liés à la pression psychologique augmentent chaque année. Selon une étude de l'Institut national de recherche et de sécurité menée en France, on estime le coût direct et indirect du stress entre 830 et 1 656 millions d'euros par an, ce qui équivaut à 10 à 20 % du budget de la branche accidents du travail et maladies professionnelles de la Sécurité sociale. Un accord-cadre sur le stress au travail a même été signé par les membres de l'Union européenne en octobre 2004.

Son objectif : favoriser la prise de conscience et la compréhension du stress au travail par les employeurs, les travailleurs et leurs représentants et attirer leur attention sur les signes susceptibles d'indiquer des problèmes de cette nature. « On a aujourd'hui la possibilité de mesurer les risques psychosociaux en entreprise, leur présence ou non, et mettre en place des politiques de prévention », explique Christophe Borderie, directeur de Conform HSCT.



Former

Accompagner

Recruter

POUR L'EAU, POUR VOUS, À CHAQUE INSTANT
 NO TE PAPE NO OUTOU I TE MAU TAIME ATO'A

www.polynésienne-des-eaux.pf Polynésienne des Eaux 40 50 58 00

Effectif de 196 collaborateurs (+31% en 5 ans)

70 stagiaires étudiants et adultes formés chaque année

2.1 % de la masse salariale / an consacrés à la formation de nos collaborateurs

TAHITI CODE CAMP: DEVENIR CODEUR EN DEUX MOIS !



La première promotion de Tahiti Code Camp a reçu son diplôme à la fin du mois de juin.

Cette formation du CNAM Polynésie permet d'apprendre le codage informatique en neuf semaines. Une formation intensive pour des jeunes personnes motivées !

TEXTE & PHOTOS
LUCIE RABRÉAUD - CNAM POLYNÉSIE

Il s'étaient nombreux à tenter leur chance pour intégrer cette première promotion de Tahiti Code Camp. Sur 357 candidatures, 20 ont été retenues. Cette première promotion s'est terminée au mois de juin par un hackathon où les élèves ont pu montrer l'étendue de leurs compétences acquises en quelques semaines. Si la formation est courte (neuf semaines), elle est particulièrement intensive. Et donc réservée à des personnes motivées qui ont un intérêt fort pour le secteur du numérique. En revanche, aucune condition de diplôme n'est imposée pour intégrer le Tahiti Code Camp. Du bac au bac +5, en passant par ceux qui n'ont aucun diplôme, tous conservent leur chance. « Nous voulions la diversité des publics », précise Christophe Gomez. « Ce n'est pas une formation difficile mais c'est un beau défi. Chacun apprend à son rythme et ce n'est pas forcément ceux qui ont le plus de diplômes qui ont la rapidité d'apprentissage la plus élevée. Il n'est pas non plus nécessaire d'être des geeks ! Mais il faut avoir un grand intérêt pour le numérique », ajoute Léon Dupuis, coordinateur de Tahiti Code Camp.

Une nouvelle école en développement

Ce programme est financé par le Pays, rendant la formation entièrement gratuite pour les stagiaires. Les prochaines sessions vont proposer de nouvelles approches vers un programme plus entrepreneurial avec des partenaires internationaux comme l'école Cyber Cap située au Canada. Elles seront également labellisées « Grande école du numérique ». Une association va même être créée pour rassembler, dans un premier temps, les stagiaires des promotions Tahiti Code Camp.

Cette association pourrait également promouvoir des startups et accompagner les projets des anciens étudiants. Les entreprises polynésiennes ont aujourd'hui des besoins pour assurer leur présence sur le web ou des souhaits d'applications mobiles, le secteur du numérique est en plein développement et la formation Tahiti Code Camp une belle opportunité pour des jeunes de trouver un emploi ou bien de créer leur propre entreprise !

Pratique :

Pour poser sa candidature :
Aller sur la page Facebook CNAM PF et répondre au questionnaire de pré-inscription. Les candidats sélectionnés seront ensuite invités à passer des tests de culture générale et sur le numérique. Un entretien de motivation termine la sélection. Il faut être âgé de moins de 30 ans et avoir une appétence pour l'informatique. Aucun diplôme n'est demandé.

Les prochaines sessions
(les dates ne sont pas encore précisées) :

- Deux autres sur Papeete
- Deux sur la presqu'île
- Une sur Moorea
- Une aux Marquises

Partenaires de la formation :
le Pays, le club FACE, l'OPT, le lycée hôtelier et le CNAM.

Contact :

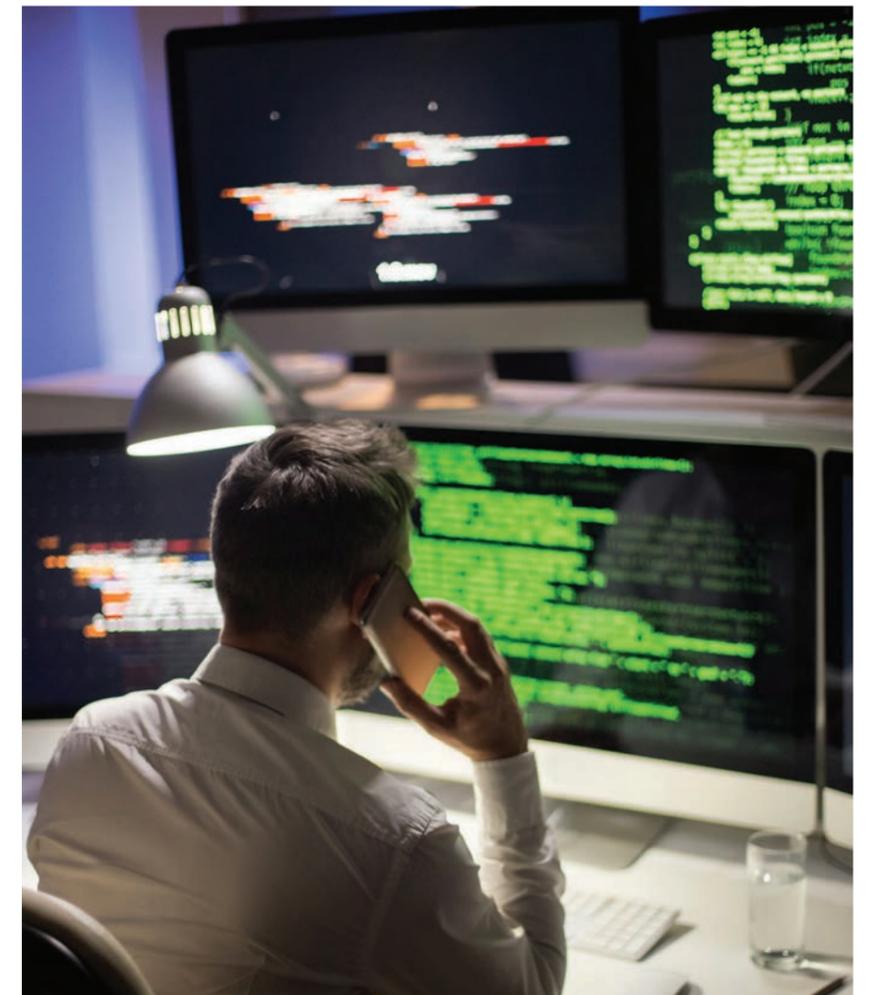
- www.cnam-polynesie.com
- Tél. : 40.43.25.44
- secretariat@cnam-polynesie.pf
- CNAM PF

SITUATION DE LA CONNEXION LOCALE

La mauvaise connexion locale est aujourd'hui un frein pour le développement du secteur numérique mais, pour Christophe Gomez, il faut continuer à créer du contenu.

« S'il y a des projets phares, des codeurs, des entreprises qui ont des besoins, des startups qui se créent, les infrastructures devront forcément s'adapter à cette demande. Il faudrait aussi des connexions à des tarifs accessibles », précise le directeur du CNAM Polynésie.

Léon Dupuis, coordinateur de Tahiti Code Camp, va même plus loin : « La connexion Internet est devenue tellement essentielle que certains pays pensent à la rendre gratuite. Dans plusieurs villes aux États-Unis, elle l'est déjà. »





CHRISTOPHE GOMEZ

DIRECTEUR DU CNAM
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

« Un besoin de 70 à 100 codeurs pour les entreprises polynésiennes aujourd'hui »

Léon Dupuis, coordinateur de Tahiti Code Camp, avec Christophe Gomez, directeur du CNAM en Polynésie française.

Comment est né Tahiti Code Camp ?

« Cette formation est née à l'issue de trois constats. Le premier est qu'il y a 12 000 demandeurs d'emploi en Polynésie française de moins de 29 ans. Le deuxième est qu'il y a de plus en plus d'opportunités dans le codage informatique, la DGEN a mis en avant un besoin de 70 à 100 codeurs pour les entreprises polynésiennes aujourd'hui et aussi un manque de compétences. Le troisième constat est l'évolution des profils recherchés par les entreprises.

Elles cherchent désormais des personnes avec des compétences transversales : créatives, sachant s'exprimer et travailler en équipe, en co-élaboration.

On a des demandeurs d'emploi dont certains sont très intéressés par l'informatique et doués pour ce secteur et il manque des codeurs, nous avons donc créé Tahiti Code Camp. »

Quels sont la durée de la formation, le programme et la pédagogie mise en place ?

« Cette formation dure neuf semaines et permet en accéléré, de façon intensive, d'aborder les principales thématiques du métier de codage. Il n'y a pas eu de cours pour asseoir les bases et les fondamentaux du langage informatique et de l'algorithme mais des applications ou des sites web à créer. Cette pédagogie par projets leur permet de retrouver l'estime d'eux-mêmes.

Quand ils réussissent ces défis, ils peuvent ensuite se projeter dans l'avenir en toute confiance. Il y a aussi eu des sorties : ils ont visité les édifices de la ville pour les modéliser en 3D, une chasse à l'emploi a été organisée pour qu'ils déposent leur CV, ils ont eu des projets à présenter. »

Que vont faire les stagiaires à la sortie de la formation ?

« Ils pourront créer des applications mobiles et proposer des solutions de développement web. Ils pourront aussi continuer leurs études s'ils le souhaitent. Cela fait partie des objectifs de la formation : insérer ces personnes dans des entreprises ou les inviter à créer leur propre emploi ou encore leur permettre de continuer leurs études.

La formation dispensée par le CNAM est validée, pour partie, par des unités d'enseignement concernant les applications mobiles, web et développement 3D. Ils auront donc une véritable quali-

fication. D'autres programmes leur sont proposés ensuite, toujours au CNAM : technicien développeur qui dure 18 mois et qui donne un diplôme de niveau bac+2, il existe aussi des licences en informatique en formation à distance, et enfin une formation de programmeur informatique organisée avec le SEFI qui va commencer fin août. »



Cette pédagogie par projets leur permet de retrouver l'estime d'eux-mêmes.

JOHANNE LY

« J'ai suivi cette formation car j'ai une idée : j'aimerais aider les consommateurs dans le secteur agro-alimentaire à choisir leurs produits, à mieux s'orienter dans leurs achats au niveau des prix et de la qualité, grâce au numérique. Je n'ai pas encore de projet mais j'ai cette idée. Avant de faire cette formation, j'ai eu un bac sciences et technologies de la gestion (STG) il y a quelques années et depuis, j'étais à la recherche d'un emploi. J'étais un peu perdue... J'ai commencé à m'intéresser au numérique il y a un an et demi. Ça me plaît parce que c'est moderne, c'est actuel, c'est ici ! C'est le présent. Il faut être à jour dans les tendances et j'aime la nouveauté.

Pour suivre la formation Tahiti Code Camp, il faut être motivé et avoir l'esprit concentré car c'est très intensif. Il faut mettre de côté ses problèmes personnels ! Aujourd'hui, je sais où je vais et ça me plaît beaucoup. Je me sens forte ! J'ai appris beaucoup de choses et j'ai développé mes compétences. Je pense continuer mes études dans cette voie car j'ai encore besoin d'apprendre. Je vais suivre une formation de programmeur au CNAM. »



HEIMANA CUNY

« Avant de suivre cette formation, je faisais des petits travaux dans l'informatique, je réparais des ordinateurs, je faisais des installations. J'ai suivi une formation de technicien d'assistance informatique au CFPA de Pirae puis j'ai travaillé dans une société informatique. J'ai le niveau bac mais je n'ai pas le bac.

J'ai voulu faire cette formation car j'ai envie de créer. J'ai plein d'idées et je voulais essayer de découvrir le mobile et créer des applications. J'ai déjà des projets ! Une de mes idées a d'ailleurs été retenue pendant la formation. Il y a des difficultés mais il faut être à l'écoute des besoins des gens. C'est ce qui est intéressant : répondre à un besoin grâce à une application mobile. J'ai trouvé la partie "développement mobile" difficile dans la formation : il fallait apprendre de nouveaux langages mais ça va, j'ai suivi le mouvement !

Le numérique m'a toujours intéressé. Je vois que les gens sont tout le temps à l'affût des nouveaux appareils, des évolutions technologiques. Ils ne peuvent pas se passer du numérique ! Après la formation, je vais peut-être travailler dans des sociétés de développement et d'application dans l'informatique ou pour des mobiles ou créer ma propre entreprise. »



JÉRÔME CHANSIN

« J'ai vu l'appel à candidatures pour cette formation et je m'y suis inscrit sans trop y croire mais j'ai été retenu ! J'ai un master en psychologie, avec une spécialité dans le monde de l'entreprise, mais cela faisait un moment que je ne trouvais pas de travail. Je réfléchissais donc à une reconversion. J'avais exploré des options dans le secteur du numérique car c'est un domaine qui m'intéresse. Je ne voulais pas reprendre des études trop longues, le format de la formation était donc intéressant pour moi. Être propulsé dans le monde du travail après deux mois de formation m'enthousiasmait. Même si ensuite, il faut continuer à apprendre !

Le rythme de la formation est assez soutenu à certains moments. Cela demande de l'organisation. Mieux vaut ne pas avoir d'activités annexes quand on la suit. On menait des projets à plusieurs. Il faut donc savoir collaborer. En psychologie, j'avais eu des cours sur la dynamique de groupe, comment animer des réunions donc tout ça peut encore me servir dans la nouvelle voie professionnelle que j'ai choisie. Après cette formation, j'aimerais intégrer une entreprise et être en équipe pour continuer à développer mes compétences. Je suis content de cette reconversion ! »



LA RSE OU FAIRE SON BUSINESS DE FAÇON ÉTHIQUE

Aline Bessières est formatrice et consultante. Elle a été chargée de mission en Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) pour le groupe Axa en France pendant dix ans.

Elle enseigne au Cours Bufflier, à l'ISEPP et à l'école de commerce de Tahiti. La RSE est un concept dont on parle de plus en plus en Polynésie : explications.

TEXTE & PHOTO LUCIE RABRÉAUD



Pour **Aline Bessières**, la recherche de nouveaux produits qui vont satisfaire les consommateurs, tout en préservant l'environnement et mettre en valeur le bien-être des collaborateurs conduit à la rentabilité financière.

Les consommateurs sont-ils sensibles à cette démarche RSE ?

Les consommateurs sanctionnent les entreprises qui ne sont pas responsables, celles qui polluent, traitent mal leurs salariés, ne sont pas transparentes, ou n'ont pas de déontologie. Selon une enquête parue au début de cette année, 97 % des consommateurs sont prêts à boycotter une entreprise qui ne serait pas responsable.

Toutes les entreprises sont-elles concernées par la RSE, y compris les services publics ?

Tout type d'activité et toute taille d'entreprise sont concernés par la RSE. Certaines communes sont déjà engagées dans cette démarche.

Est-ce que c'est une mode ou des démarches réellement durables ?

Ce n'est pas une mode, ni une utopie, ce sont des démarches aux impacts réels. Cela devient une évidence aujourd'hui : préserver la croissance dans le respect des besoins des générations à venir.

Quels conseils donneriez-vous à une entreprise qui souhaiterait s'engager dans une telle démarche ?

Les formations en Polynésie française existent pour comprendre les mécanismes de la RSE et bâtir une stratégie. Il existe aussi la possibilité de se faire accompagner sous forme de coaching. Même les TPE peuvent se lancer dans des démarches RSE.

Où s'adresser ?

Pour se former en RSE, se rapprocher des organismes de formation et de la CCISM.

La RSE : c'est quoi ?

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise est un concept qui vise à appliquer les principes du développement durable. Aujourd'hui on parle plus simplement de la responsabilité de l'entreprise. Responsabilité par rapport à la société civile, aux consommateurs, aux clients, aux collaborateurs, à l'ensemble des parties prenantes en interne ou en externe, aux institutions financières, aux gouvernements. Il s'agit de faire son business de façon responsable en prenant en compte l'environnement, l'humain et la gouvernance.

À quoi l'aspect gouvernance correspond-il ?

C'est la façon dont les entreprises font leur business. S'engager dans une démarche RSE, c'est mener son business de façon éthique, en respectant la déontologie, en veillant aux processus de décision, à l'origine des investissements et à la façon dont ces investissements sont réalisés.

Est-ce un nouveau concept ?

Non, il a émergé dans les années 1980. Après le Sommet de Rio, il y a eu une prise de conscience sur la préservation des ressources de la planète. L'approche était alors exclusivement environnementale. Dans les années 1980, les entreprises ont commencé à s'approprier le sujet et ont élargi cette responsabilité aux collaborateurs et à la société civile. Au départ, l'objectif de la RSE est de minimiser l'impact environnemental de l'entreprise.

Existe-t-il une réglementation obligeant les entreprises à suivre cette démarche ?

Il n'y a aucune réglementation en Polynésie française mais il y en a une en Europe. Les entreprises cotées en bourse ont l'obligation de s'engager dans une démarche RSE. Elles doivent émettre un rapport annuel sur leur engagement. Si les mesures ne sont pas mises en place, si les indicateurs ne sont pas communiqués, il y a des sanctions.

En Polynésie française, il n'est pas question aujourd'hui d'imposer une réglementation dans ce sens.

Existe-t-il des entreprises en Polynésie française engagées dans cette démarche ?

Les entreprises ne sont pas obligées en Polynésie française de s'engager dans une démarche RSE mais il y a quand même une tendance qui se dessine. Depuis plusieurs années, certaines entreprises se sont bien engagées. Les consommateurs polynésiens commencent également à être vigilants sur la responsabilité des entreprises. Ici, les entreprises sont assez focalisées sur l'environnement, ce qui se comprend à cause des fortes contraintes et des enjeux de société. Les aspects humain et social commencent à être considérés. Mais le volet gouvernance est presque méconnu, occulté ou non pris en compte.

Quels sont les bénéfices pour les entreprises ?

La RSE permet de faire des projections sur le très long terme. Par exemple, dans les secteurs aériens ou assurantiels, les projections peuvent aller jusqu'à 30 ans. Il faut réfléchir aux processus de fabrication, à la commercialisation, aux attentes clients, aux contraintes environnementales, aux technologies, à l'accès aux ressources... La recherche d'innovation pour satisfaire les consommateurs, tout en préservant l'environnement et mettre en valeur le bien-être des collaborateurs, conduit à la rentabilité financière.

Est-ce que s'engager dans une démarche RSE coûte de l'argent ?

Au départ, réfléchir à ce que l'on veut faire ou comment on souhaite conduire son business ne coûte pas d'argent. Une fois que l'engagement est pris de s'inscrire dans une démarche RSE, il faut commencer par faire un diagnostic pour déterminer les actions à mettre en place. Il ne s'agit pas de tout traiter d'un coup.



Selon **Nathalie Charleux**, directrice générale du Cairap : les formations proposées par le Cairap concernent tout type d'entreprise amenée à manipuler des produits agroalimentaires mais aussi des produits chimiques.

LE CAIRAP UN LABORATOIRE D'ANALYSE ET DE FORMATION

Le Cairap est un laboratoire d'analyse mais propose aussi des prestations de conseil et de formation pour les professionnels souhaitant intégrer de bonnes pratiques d'hygiène et respecter la réglementation locale. Les grandes entreprises comme les patentés sont concernés.

TEXTE & PHOTOS LUCIE RABRÉAUD

Un peu d'histoire...

Le Cairap a été créé en 1989. À l'origine, c'est un laboratoire d'analyse construit pour l'usine de l'Eau Royale située juste en face. Sa mission consiste à analyser l'eau embouteillée. Courant 2001, l'usine est rachetée par la Brasserie de Tahiti et le laboratoire devient indépendant. Ses activités et ses prestations se développent alors pour répondre aux besoins des industriels, mais aussi de l'hôtellerie. Le Cairap devient une société de services dont les prestations vont des analyses industrielles jusqu'au conseil et la formation.

Depuis 2003, le Cairap obtient la norme ISO/CEI/17025-2005. Une norme internationale qui établit « les exigences générales de compétence pour effectuer des essais et/ou des étalonnages, y compris l'échantillonnage. Elle couvre les essais et les étalonnages effectués au moyen de méthodes normalisées, de méthodes non normalisées et de méthodes élaborées par les laboratoires ».



L'hygiène : le cœur du métier

Des analyses à la formation en passant par l'activité de conseil, le cœur de métier du Cairap concerne l'hygiène. Pour les analyses, le Cairap intervient pour le Pays sur des crises sanitaires ou bien, avec l'Institut Louis Malardé, sur la vérification de la potabilité de l'eau pour le centre d'hygiène et de salubrité publique.

Les formations s'adressent aux professionnels : industrie, agroalimentaire, restauration collective, hôtellerie, mais aussi aux roulottes ou aux personnes qui souhaiteraient vendre des plats à emporter. Il s'agit de former sur toutes les bonnes pratiques d'hygiène et sur la réglementation du Pays.

Les crises sanitaires ou les problèmes de contamination peuvent

aussi concerner les privés : « On peut aider à résoudre un problème ponctuel. Nous allons chercher les causes et proposer des actions correctives et préventives pour éviter que ce problème se représente. »

Dans son activité de conseil, le Cairap accompagne les professionnels dans l'aménagement des locaux, la mise en place de plans de maîtrise sanitaire avec la formalisation des procédures de travail. Le laboratoire peut également assurer un suivi.

Il propose aussi des audits aux entreprises, soit en s'appuyant sur le référentiel du Pays, soit sur les exigences propres des chaînes hôtelières ou des groupes de grande distribution. Indirectement, c'est une mission de protection des usagers qu'effectue le Cairap.



Se mettre aux normes : les difficultés

Les deux grandes difficultés en Polynésie française concernent l'approvisionnement en eau potable et la température ambiante. Lors des grosses pluies, si l'eau sort marron au robinet, il n'est pas facile de cuisiner... Enfin, sous ce climat tropical, il faut réussir à maintenir, sur le lieu de travail, des températures raisonnables pour éviter que les microbes ne se multiplient. Mais toutes les structures ne sont pas forcément équipées avec des locaux réfrigérés voir climatisés.

Les installations sont une partie importante de la mise aux normes : rénovation de locaux anciens, problème d'évacuation d'eaux usées, d'assainissement, disposer de plans de travail et de capacités frigorifiques aux normes, des extractions pour les fumées... Les difficultés résident aussi dans les bonnes pratiques à adopter et les mauvaises pratiques à oublier.

Formations, analyses et conseils : du sur-mesure

Le Cairap propose des solutions et des formations en fonction des problématiques des participants. Les principaux domaines d'intervention sont la sécurité des denrées alimentaires et la gestion des risques chimiques. Les programmes de formation adaptés aux besoins et aux activités des entreprises sont élaborés après un diagnostic qui permet de construire des supports sur mesure. Les formations sont dispensées par des professionnels de l'hygiène qui ajustent leur discours à leur auditoire (possibilité d'intervention en reo maohi). « On réfléchit avec eux sur les solutions possibles. Lors des formations, la discussion est ouverte par rapport à leurs problématiques. » C'est un accompagnement sur les bonnes pratiques d'hygiène et sur les mesures à prendre pour respecter la réglementation locale. Les formations sont en général composées d'un module théorique suivi d'un module pratique qui se déroule sur le site de production. « En intervenant sur le terrain, on corrige de mauvaises habitudes. On aide les gens à se mettre en conformité. » Plus d'une centaine de personnes sont formées chaque année.

Le Cairap est un organisme de formation enregistré auprès du Sefi, les formations sont donc éligibles pour une prise en charge par le Fonds paritaire de gestion.

En termes de conseils et analyses aussi, pour le Cairap, « Le plus important pour nous est l'écoute du client. »



Teroro Shan, formatrice et Nathalie Charleux, directrice générale du Cairap : « Une formation sur les risques chimiques pour les entreprises de nettoyage va être mise en place au Cairap. »

LES ACTIVITÉS DU CAIRAP :

Analyses

Pour vérifier la conformité ou valider votre process, tout un panel d'analyses microbiologiques et physico-chimiques sont proposées (liste à retrouver sur le site du Cairap).

Les formations

Les bonnes pratiques d'hygiène, la méthode HACCP, la norme ISO 22000, hygiène du personnel, etc.

Conseil

Des solutions concrètes pour adopter les bonnes pratiques d'hygiène et respecter la réglementation en vigueur.

Missions ponctuelles

Diagnostic hygiène, conseil pour l'aménagement des locaux, conformité réglementaire, gestion crise sanitaire, etc.

Où s'adresser ?

Cairap
• Tél. : 40.54.19.19
cairap@cairap.pf
www.cairap.com

La norme ISO/CEI/17025-2005

Depuis 2003, le Cairap possède la norme ISO/CEI/17025-2005. Depuis 2012, une loi du Pays exige des organismes qui font des analyses officielles d'être accrédités. Cette norme impose le respect d'un système de management de la qualité et a conduit le Cairap à repenser son système de fonctionnement, à mettre en place des outils efficaces, à s'interroger sur la pertinence et l'efficacité de ses pratiques et sur leur amélioration. Un audit par des spécialistes de l'AFNOR (association française de normalisation) a lieu tous les 13 à 15 mois. Aujourd'hui, seules deux structures en Polynésie française proposant des prestations de service d'analyse sont accréditées selon le référentiel de l'AFNOR : l'Institut Louis Malardé et le Cairap.

La visite volontaire d'hygiène : un accompagnement spécifique des entrepreneurs

La visite volontaire d'hygiène (VH), proposée par la CCISM avec le Cairap, permet de savoir si votre établissement ou votre organisation répond aux normes d'hygiène. À partir de 5 000 Fcfp (conditions de prise en charge sur www.ccism.pf), vous avez droit à un accompagnement personnalisé d'un expert en hygiène.

« Ce n'est pas du contrôle, c'est du conseil, précise Nathalie Charleux, directrice générale du Cairap. On fait une photographie à un instant T de l'établissement et nous allons expliquer ce qui va et ce qui ne va pas, en termes d'hygiène et par rapport à la réglementation actuelle. La visite volontaire d'hygiène est un accompagnement des professionnels sur leurs pratiques. » Suite à cette visite, des recommandations sont établies pour améliorer ces pratiques. Les données restent confidentielles.

Des sessions de formation sur les bonnes pratiques d'hygiène et sur la réglementation sont également organisées régulièrement par la CCISM où interviennent les professionnels du Cairap.





L'équipe du club Idéo entoure **Nathalie Sabourin**, spécialisée en développement et facilitation collaborative et fondatrice du groupe Sabourin Consult.

TROIS OUTILS POUR STIMULER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE !

Le Club Idéo organise des ateliers tout au long de l'année afin d'accompagner les entreprises dans l'innovation et la transformation de leur management. Au mois d'avril, Nathalie Sabourin, experte en développement et facilitation collaborative, a présenté trois outils pour promouvoir l'intelligence collective.

TEXTE & PHOTO LUCIE RABRÉAUD

Les organisations qui parviennent à se démarquer dans l'économie d'aujourd'hui sont celles qui ont créé les conditions d'un engagement optimal de leurs employés. Celles-ci se transforment vite, performent et innovent davantage.

De nouvelles cultures organisationnelles mettent les collaborateurs au cœur du développement des entreprises.

Parmi ces nouvelles méthodes de management, trois outils peuvent être rapidement expérimentés : le pro-action café, le co-développement professionnel et le coaching par les pairs. Les entrepreneurs peuvent utiliser une de ces méthodes ou deux ou les trois !

• Pro-action café

C'est une méthodologie d'intelligence collective. Des petits groupes sont répartis sur plusieurs tables et d'autres participants passent de table en table présenter leur projet.

Quatre questions sont automatiquement posées :

- Quel est l'objectif ?
- Quelles sont les options, les solutions ?
- Comment mesurer le succès ?
- Qu'a-t-on appris ?

L'idée est de favoriser la créativité en faisant participer tout le monde à la

création d'un projet. Celui-ci n'est plus dicté par la hiérarchie mais déterminé par l'ensemble des équipes. Le but est d'apprendre quelque chose : sur le projet, sur le groupe, sur soi. Ce sont des moteurs de progression et de mobilisation pour s'engager sur une vision commune.

• Le co-développement professionnel

Cette méthodologie d'accompagnement en petits groupes d'apprentissage social vise à solidifier les pratiques professionnelles. Au lieu d'apprendre à partir de cas théoriques, on travaille sur un cas pratique. C'est un vrai projet, un vrai questionnement, un vrai défi, qui sert alors de sujet d'apprentissage pour le groupe.

Les ateliers durent deux à trois heures, répartis tout au long d'une année, organisés autour d'une thématique. Quand des plans d'action sont proposés, ils sont mis en place puis suivis par le groupe. Les gens veulent savoir comment le projet a avancé, les difficultés rencontrées, etc. Chacun chemine et apprend.

Le co-développement se déroule dans la bienveillance, la confiance, l'engagement et le respect. Cette technique peut être mise en place au sein d'une organisation ou inter-organisations.

Lors des premiers rendez-vous, les groupes sont accompagnés par une personne qui connaît la méthodologie du co-développement puis les groupes deviennent autonomes.

• Coaching par les pairs

Cette technique présente des similitudes avec celle du co-développement professionnel. Elle fonctionne également par petits groupes.

Chacun se voit attribuer une thématique : le dialogue, le leadership et l'humilité, gérer dans le chaos, l'innovation, le service client, etc. Chaque thématique sera choisie en fonction de l'objectif final de ces ateliers. Ce sont des catalyseurs de changement car on échange autour de ce dont on ne parle jamais. Ces modules durent 90 minutes et chaque partie est définie en termes de temps, c'est donc très facile à mettre en place.





NATHALIE SABOURIN

« Les anciennes théories de gestion sont complètement dépassées »

Nathalie Sabourin, spécialisée en développement et facilitation collaborative, a fondé le groupe Sabourin Consult et enseigne à HEC Montréal, à l'UQAM, à l'université de Sherbrooke. Elle est membre active du conseil d'administration de l'association québécoise de co-développement professionnel. Sabourin Consult est spécialisé dans trois grands créneaux : la prise de décision collective, la mobilisation et l'apprentissage dans l'action.

Pourquoi le management doit-il évoluer ?

Les pays du monde entier vivent une pleine transformation. Tout a changé, on travaille en réseau, l'information est partout. Le rôle du gestionnaire est aussi en pleine transformation. Au Québec, un acronyme existe pour nommer ce contexte : VICA. Nous sommes dans un environnement Volatile, Incertain, Complexe et Ambigu.

Les anciens modes de gestion, très hiérarchiques, « top down » (organisation où le message émane de la hiérarchie pour redescendre le long le l'organigramme de l'entreprise), ont fait leur temps. Dans ce type d'organisations, les taux de mobilisation et d'engagement sont très faibles. Ces modèles sont en train de s'essouffler. Ce n'est pas que les salariés ne veulent plus travailler, ils ne veulent plus mal travailler.



Que doivent faire les entreprises ?

Nous devons créer des environnements où les personnes soient à leur plein potentiel, que les collaborateurs puissent vivre toutes leurs sphères de vie : élever leurs enfants, s'impliquer dans leur communauté, avoir un impact... Les organisations ne doivent pas seulement avoir des missions ou des raisons d'être économiques, il faut aussi qu'elles aient des raisons d'être sociales.

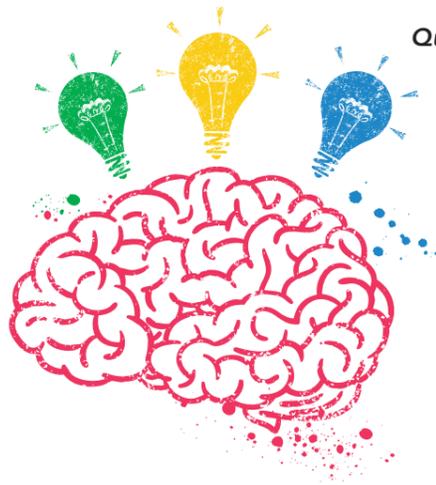
Que faut-il changer ?

Dans les anciennes théories de gestion, on parlait du PODC : planifier, organiser, diriger, contrôler. C'est complètement dépassé ! Quand on demande aux gens s'ils ont la chance d'utiliser leur plein potentiel au travail, 32 % seulement répondent oui. C'est un gaspillage. Les organisations sont déshumanisées. Aujourd'hui, on cherche des coaches, des leaders, on veut aller chercher le plein potentiel des gens, on veut offrir plus d'autonomie, créer des environnements où les gens peuvent utiliser leur talent.

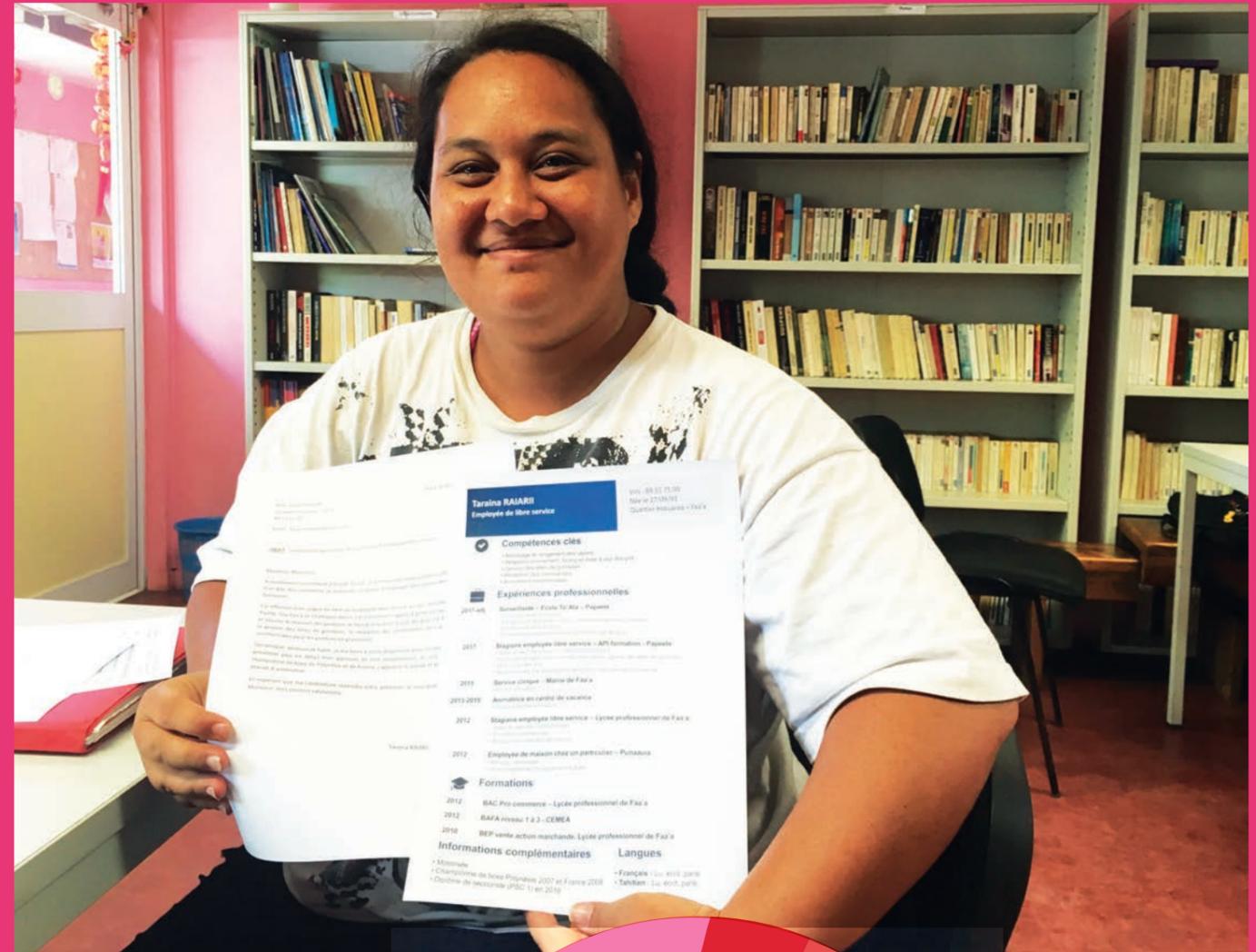
En vivant et en expérimentant des approches participatives et d'apprentissage social dans l'action, on propulse la créativité et la collaboration. On doit briser les barrières et passer de la coopération à la collaboration.

Infos

Club Idéo
 • Tél. : 87.79.14.40 ou 87.78.51.05
 contact@club-ideo.com



REGARD



« L'enseignement :
 apprendre à savoir, à savoir faire, à faire savoir.
 L'éducation : apprendre à savoir être. »

Louis Pauwels



TROUVEZ UN JOB AVEC LE CLUB FACE !

Le 21 octobre 2016, une vingtaine d'entreprises du *fenua* se rassemblaient pour lancer le club FACE : Fondation agir contre l'exclusion. Un organisme qui existe en métropole depuis 1994. L'idée est de fédérer les moyens des entreprises locales pour accompagner et soutenir les actions portées par le gouvernement de Polynésie, le milieu associatif ou les initiatives individuelles. Zoom sur les actions phares !

TEXTE LUCIE RABRÉAUD & PHOTOS FACE

• Les Job Academy

Elles sont organisées tout au long de l'année dans différentes communes par des associations, des Églises, des fédérations, les mairies... Ce sont des dispositifs d'accompagnement qui donnent « un coup de pouce » à des personnes en recherche d'emploi. Des temps collectifs entre les participants et des rendez-vous personnels sont organisés pour travailler sur le projet professionnel du candidat et réaliser son CV et sa lettre de motivation. Des sessions de simulation d'entretiens d'embauche sont programmées avec les personnels RH des entreprises du club FACE. Des visites d'entreprises clôturent ces Job Academy. Chacune est adaptée au contexte du quartier afin de répondre spécifiquement aux besoins de chacun. Les participants sont ensuite sollicités pour intervenir dans une Job Academy qui se déroule sur un autre quartier.

Pour qui ? Les Job Academy s'adressent à des personnes proches de l'employabilité et déjà dans la dynamique de recherche d'emploi. Selon leur profil et leurs objectifs, les participants sont accompagnés soit vers l'emploi, soit vers la reprise d'une formation qualifiante, soit vers une création d'entreprise. Les cinq Job Academy réalisées en 2017 ont permis d'accompagner 170 personnes. Les deux tiers d'entre elles ont retrouvé une activité : un emploi, une formation ou ont lancé leur entreprise.

Comment y participer ? Il faut se rapprocher des associations de quartier ou des cellules emploi de sa commune. Il est aussi possible d'envoyer un message sur la page facebook du Club FACE pour connaître les dates des prochaines sessions.



• Les CV vidéo

Au lieu de présenter son parcours, ses diplômes, ses expériences par écrit, le candidat le fait par une vidéo de 45 secondes. Emploi recherché, compétences maîtrisées et petits plus de ses expériences sont ainsi déclinés sous un format dynamique et original.

Ce dispositif est particulièrement adapté aux personnes ayant peu d'expériences professionnelles et dont le CV « papier » est difficilement valorisant. Les participants apprennent à être sûrs d'eux, à se valoriser et à s'exprimer de façon simple et efficace. Ils sont également associés à chaque étape de la vidéo : texte, tournage et montage. Des étapes qui sont « l'occasion de travailler leur expression orale, leur présentation et les forces de leur candidature ».

Vingt-cinq CV vidéos sont déjà disponibles pour des profils divers. Elles sont aujourd'hui stockées, et un

travail sur une plateforme de diffusion est en cours.

Pour qui ? Ceux qui le souhaitent !

Comment y participer ? Solliciter le Club FACE directement sur sa page facebook.

• La course à l'emploi

Cet événement a lieu une fois par an. L'idée est de « découvrir les offres cachées du marché de l'emploi en allant à la rencontre des employeurs directement sur leur lieu de travail et redonner confiance aux chercheurs d'emploi ».

Le 19 octobre 2017, 200 personnes issues des quartiers prioritaires de l'agglomération de Papeete sont al-

lées prospecter les entreprises des zones commerciales ou industrielles de l'agglomération de Papeete. Les offres d'emploi ont ensuite été mises en commun, affichées et consultées. 690 entreprises ont été visitées et 144 offres d'emploi, de stage ou de contrat d'apprentissage trouvées.





Ces offres ont ensuite été publiées sur le groupe Facebook de la course à l'emploi et diffusées dans les cellules emploi des communes. Les candidats ont bénéficié de conseils pratiques pour « aller à la rencontre des entreprises », leur présentation, la préparation de CV et lettres de motivation. La course à l'emploi permet aux chercheurs d'emploi de sortir de leur isolement, de renforcer leur confiance en eux, de dynamiser leur recherche et aussi de découvrir les potentialités d'emplois du marché.

Pour qui ? Les personnes en recherche d'emploi.

Comment y participer ? Il faut se rapprocher de la cellule emploi de sa commune qui identifie les participants et les prépare. La prochaine est prévue le 18 octobre.

• **Les Bars à CV**

Lors des forums ou salons, le club FACE organise des « Bars à CV ». Concrètement, avec ordinateur et imprimante, les professionnels de FACE travaillent avec les personnes qui le souhaitent sur leur CV et les impriment sur place. « Les demandeurs d'emploi bénéficient également de conseils relatifs au comportement à tenir lors d'un entretien d'embauche.

Les Bars à CV sont associés à des sessions de simulation d'entretiens d'embauche avec des professionnels. » Deux Bars à CV se sont tenus en 2017, lors du forum de l'emploi à Arue et du festival Taure'a Move.

Pour qui ? C'est ouvert à tous.

Comment y participer ? Se rendre sur les salons ou les forums, au stand tenu par le club FACE.



Quelques chiffres de 2017

- 42 actions réalisées... auprès de 33 partenaires
- 1 071 bénéficiaires
- 33 entreprises adhérentes
- 8 membres d'honneurs
- 84 collaborateurs mobilisés...
- ... représentant 353 heures de mise à disposition**



OLIVIER PÔTÉ, directeur du Club FACE

« La majorité des offres d'emploi ne sont pas facilement identifiables »

Quel est le problème en Polynésie pour trouver un travail ?

Dans les quartiers, il y a clairement un manque de confiance en soi, c'est la principale explication. Ils ne font pas de démarches ou ils les font mais de manière inefficace. Ils sont timides et ne sont pas assez fiers d'eux alors qu'il y a beaucoup de richesses, de débrouillardise, d'intelligence et de compétences. Même s'ils ont arrêté l'école très tôt, ils savent s'adapter. L'exclusion sociale des quartiers, l'absence de réseau et de confiance en soi sont les principales difficultés. Il faut se rapprocher des structures locales qui peuvent pallier ces problèmes.

Existe-t-il un décalage entre la formation et les besoins des entreprises ?

Il y a une inadéquation de certaines formations avec les offres d'emploi. Il y a toujours des jeunes qui suivent la formation de BEP secrétariat mais aujourd'hui plus aucune entreprise n'embauche de BEP secrétariat ! Il y a aussi des secteurs qui sont en pleine expansion et qui ne trouvent pas de travailleurs : la menuiserie, le tourisme dans les îles...

Il y a du travail en Polynésie ?

Oui, il y en a. C'est la conclusion de la première édition de la course à l'emploi. Nous nous sommes rendu compte que toutes les offres d'emploi ne sont pas diffusées au Sefi. Si les petites entreprises ont des besoins, elles vont alors chercher dans leur entourage proche. C'est plus simple. Finalement, la majorité des offres d'emploi en Polynésie ne sont pas facilement identifiables. D'où l'importance de l'organisation des courses à l'emploi.



CEGELEC Polynésie, société de VINCI Energies, propose, aux entreprises et aux collectivités, une gamme complète de services à forte valeur ajoutée dans les secteurs de l'énergie et du numérique.

NOS EXPERTISES :

- Electricité Courant-fort et Courant-faible
- Groupe électrogène
- Climatisation, Ventilation, Froid, Thermique
- Plomberie, Tuyauterie
- Canalisations
- Systèmes et réseaux informatiques
- Fibre optique
- Téléphonie et Télécommunications
- Fluides médicaux
- Matériel médico-chirurgicaux
- Vidéoprotection et Contrôle d'accès
- Sécurité et Protection incendie
- Gestion des parkings
- Ascenseur et monte charge
- Mécanique
- GTB
- DAO
- GMAO
- Management de l'énergie

NOS MÉTIERS :

- Audit et conseil
- Ingénierie de conception
- Ensemblier
- Réalisation
- Maintenance et Services
- Exploitation et Facility Management



Tél. : 40 41 41 41
Mail : courrier@cegelec.pf
www.cegelec.pf

RAUREA MARUHI

RECONVERSION SURPRISE !

Raurea Maruhi sait ce qu'elle veut. Titulaire d'une licence en physique-chimie et forte d'une année de master en aéronautique, elle a repris ses études et passé un bac pro gestion administration pour accompagner sa tante. Et s'est finalement reconvertie !

Récit d'une histoire pas comme les autres.

TEXTE & PHOTO LUCIE RABRÉAUD

Raurea Maruhi a quarante ans et elle n'a pas fini d'aller à l'école ! S'enrichir de connaissances fait entièrement partie de sa vie. Après un bac S, elle obtient une licence en physique-chimie puis part à Toulouse suivre un master en aéronautique. Elle veut devenir contrôleur aérien. Elle doit cependant rentrer sur Tahiti pour un souci familial et arrête son master.

Elle trouve un travail : technicienne en maintenance électrique à l'aviation civile. Sa vie semble installée. Mais une de ses tantes lui fait part de son souhait de passer un bac pro gestion-administration qui lui permettrait de grimper les échelons à son travail. « Elle avait cette idée en tête mais elle doutait. Elle a arrêté ses études en 4e. J'ai donc décidé de passer le bac pro avec elle pour l'accompagner et l'encourager. Je voulais qu'elle réussisse ! » Toutes les deux ont donc déjà leur travail à assumer, la vie de famille, les activités extérieures, syndicales et autres, s'y ajoutent les études pour préparer ce bac pro qu'elles vont suivre au Grepfoc.

Tous les week-ends sont passés dans les livres et les cahiers. La semaine, elles se rendent au Grepfoc après le travail pour suivre les cours. À aucun moment le découragement n'a gagné Raurea, alors que cette filière est loin de lui plaire... « J'avais horreur de ce genre de secteur : secrétariat, bureau... Je n'aimais pas du tout ça ! » Mais voilà, grâce aux professeurs, c'est pour elle une révélation.

Le bac pro : tremplin pour un nouveau

Son bac pro en poche, mention Très bien pour Raurea et avec une moyenne très correcte pour sa tante qui frôle la mention Assez bien, la jeune femme veut continuer ! Raurea poursuit donc avec le programme du BTS Assistant gestion, toujours au Grepfoc. Les professeurs l'y encouragent. « J'avais le niveau, toujours des idées, j'ai aimé cette filière et je n'y croyais pas moi-même ! Je ne me reconnaissais pas. » Le rythme ne l'arrête pas non plus ; au contraire, il l'enthousiasme.

Au travail la journée et au Grepfoc le soir. Elle a soif de toujours en savoir plus. Pendant ces deux ans, elle effectue un stage chez Newrest. Son profil plaît immédiatement et le patron lui propose un poste de directrice de la communication. « J'étais emballée mais j'ai eu peur car je ne voulais pas arriver à ce poste comme ça. Je devais passer par certaines étapes avant d'arriver à ce niveau. »

Avec beaucoup d'humilité, elle refuse cet emploi au profit de chargée de communication pour commencer. Elle se met en disponibilité de l'aviation civile pour vivre pleinement sa reconversion et voir si cette filière lui correspond.

« Au travail, je rencontre beaucoup de personnes, je ne reste pas dans mon bureau toute la journée, ça bouge. Il y a des challenges à relever. J'adore ça ! »

Raurea a donc changé de travail et continue ses études. Après son BTS, elle s'est lancée dans une licence

économie gestion mention analyse financière avec le CNAM. « Je me suis reconvertie sans le vouloir ! » s'amuse-t-elle. Reprendre ses études et travailler n'est pas facile mais Raurea a un mental d'acier. « Je suis assez ambitieuse. Je ne me contente pas de peu. Ce sont mes grands-parents qui m'ont élevée. Pour payer mes études, j'allais vendre les fleurs. Aujourd'hui, je veux leur renvoyer l'ascenseur et les aider à mon tour. »

Et ce n'est qu'un début !

Raurea a aussi fait des rencontres qui ont compté : ses professeurs du Grepfoc lui ont énormément apporté. « La passion qu'ils ont de leur propre domaine est communicative. Ils m'ont donné envie de continuer. Désormais, je veux tout apprendre, continuer à m'instruire. Je ne compte pas m'arrêter là ! » Elle est déjà inscrite pour une formation en langue japonaise et elle veut aussi apprendre l'allemand ! « Il faut faire ce qu'on aime et se donner les



Raurea Maruhi, au travail la journée et au Grepfoc le soir. Elle a soif de toujours en savoir plus !



moyens d'y arriver. Quand tu as la connaissance, tu peux tout faire » affirme la jeune femme qui vit l'apprentissage comme l'acquisition de sa liberté.

Infos :

Grepfoc
• Tél. : 40.50.06.40
contact@grepfoc.pf



CHARCUTERIE DU PACIFIQUE : LA TRANSMISSION DES COMPÉTENCES

L'entreprise agroalimentaire spécialisée en charcuterie et viandes élaborées a été créée en 1989. Depuis, elle ne cesse de s'agrandir et de se développer. Si la formation professionnelle a toujours existé au sein de l'entreprise avec un apprentissage assuré par les anciens, elle se diversifie de plus en plus.

TEXTE LUCIE RABRÉAUD - PHOTOS RISK & CHARCUTERIE DU PACIFIQUE-PHILIPPE COLLIGNON

L'histoire a commencé dans un garage, sur un réchaud ! Dans les années 1980, Michel Mousang commence à faire des pâtés chez lui et à les vendre aux commerces. La petite affaire marche si bien qu'elle se développe. Il s'associe à Henri Humbert, qui connaît bien le secteur de la charcuterie, pour ouvrir la Charcuterie du Pacifique en 1989. Michel Mousang apprend la préparation des carcasses et la découpe des viandes à ses salariés. Ce sont eux qui formeront ensuite les nouveaux embauchés dans l'entreprise. Une transmission des compétences qui existe toujours aujourd'hui.

Rose-Marie Francia, directrice commerciale, qui travaille dans l'entreprise depuis vingt-huit ans, sourit à l'évocation des débuts : « Les feuilles de paie, les factures, tout était fait à la main ! » La petite fabrique dans le garage est devenue une usine installée à Titioro, qui déménage à Mahina pour s'agrandir encore en 2006. L'entreprise évolue et se perfectionne. Dans les premières années, la société comptait une dizaine de salariés, elle en a désormais quatre-vingt-sept. En 2010, les produits de la Charcuterie du Pacifique sont estampillés *made in fenua*, gage d'un savoir-faire local.

En 2014, un incendie ravage l'entreprise. « Il a été suivi d'une fermeture de quatre mois. Il fallait relancer l'entreprise, d'où la création d'un véritable service marketing. Depuis, nous avons réussi à augmenter le chiffre d'affaires en dépassant celui des années précédentes l'incendie. Il y a toujours eu des innovations, de nouveaux produits ; le service marketing permet de les promouvoir plus efficacement », explique Natacha Liao, recrutée comme responsable marketing à la création du service en 2015.



À la Charcuterie du Pacifique, la formation a toujours existé. Les nouveaux arrivants, souvent non diplômés, sont formés par les anciens. « Nous avons l'activité de porc frais, le porc local qu'on reçoit en demi-carcasse. Pour réaliser les découpes primaires, nous avons six bouchers. Il y a également la transformation de produits en charcuterie : les jambons, les saucissons, les produits marinés... Ce sont les ouvriers de production qui s'en occupent. Les ouvriers de conditionnement, puis les préparateurs de commandes, gèrent le reste. Il y a également sept chauffeurs livreurs, des commerciaux et les personnes du bureau. En production, on compte soixante personnes », précise Natacha.

Sur le territoire, il existe une formation de boucher-charcutier (bac pro boucher, charcutier, traiteur au lycée Saint-Joseph à Punaauia), mais quand ils arrivent à la Charcuterie du Pacifique « ils doivent encore apprendre à découper les carcasses entières ». Ce sont les anciens de l'usine qui forment les nouveaux aux gestes, aux

postures et à la sécurité. Les formations sur la qualité des produits et l'hygiène sont également conduites en interne par le responsable qualité, Sacha Lee, ou son assistant qui est élu CHSCT.

L'entreprise fait aussi appel à des prestataires extérieurs. Depuis la création du Fonds paritaire de gestion et l'obligation pour les entreprises de cotiser, la formation des employés de la Charcuterie du Pacifique s'est développée et s'est diversifiée : gestes et postures, premiers secours, gestion de stocks, management, anglais, gestion du temps, Excel, Word...

« Nous voulons utiliser notre budget de formation et pourquoi pas avec des formations qui vont faire plaisir aux salariés comme des cours de cuisine ? La formation renforce aussi les liens entre les salariés. »

La formation d'anglais a d'ailleurs incité les membres du bureau à com-

muniquer entre eux dans la langue de Shakespeare, ce qui a été source de pas mal d'éclats de rire !

Mais envoyer les salariés en formation reste très difficile à organiser compte tenu des horaires décalés des uns et des autres et des impératifs de production.



Mais l'entreprise a pu mesurer l'importance de former ses employés, notamment à la sécurité et au feu : « Quand l'incendie a eu lieu en 2014, le personnel n'avait pas vraiment réalisé que le feu était réel, ils pensaient que c'était un exercice. Mais tout le monde a bien réagi et sans paniquer. Heureusement, ils avaient fait des exercices feu et ils savaient donc quoi faire. » Rose-Marie Francia se souvient bien de cette journée et des semaines qui ont suivi : « Ça a été une épreuve », résume-t-elle.

Les formations permettent également d'éviter les accidents du travail et sont donc une source de bénéfices pour l'entreprise. « Plus on prend soin de la santé des salariés, mieux c'est, estime Sacha Lee. Le personnel est formé pendant plusieurs années sur des postes, ils ne sont donc pas facilement remplaçables. Si les gens se sentent bien au travail, l'entreprise est aussi gagnante en production. La création du Fonds paritaire a poussé les entreprises à former ses employés. C'est une bonne chose ! »

Quelques chiffres

- L'unité de production est implantée sur une surface de 2 400 m².
- La Charcuterie du Pacifique réunit 87 collaborateurs.
- L'entreprise réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 2 milliards de Fcfp.
- La Charcuterie du Pacifique est organisée en 3 pôles d'activité :
 - la production de produits de charcuterie et de découpe de porc frais,
 - l'importation de produits de boucherie en frais ou congelés,
 - l'importation de produits de charcuterie sèche.



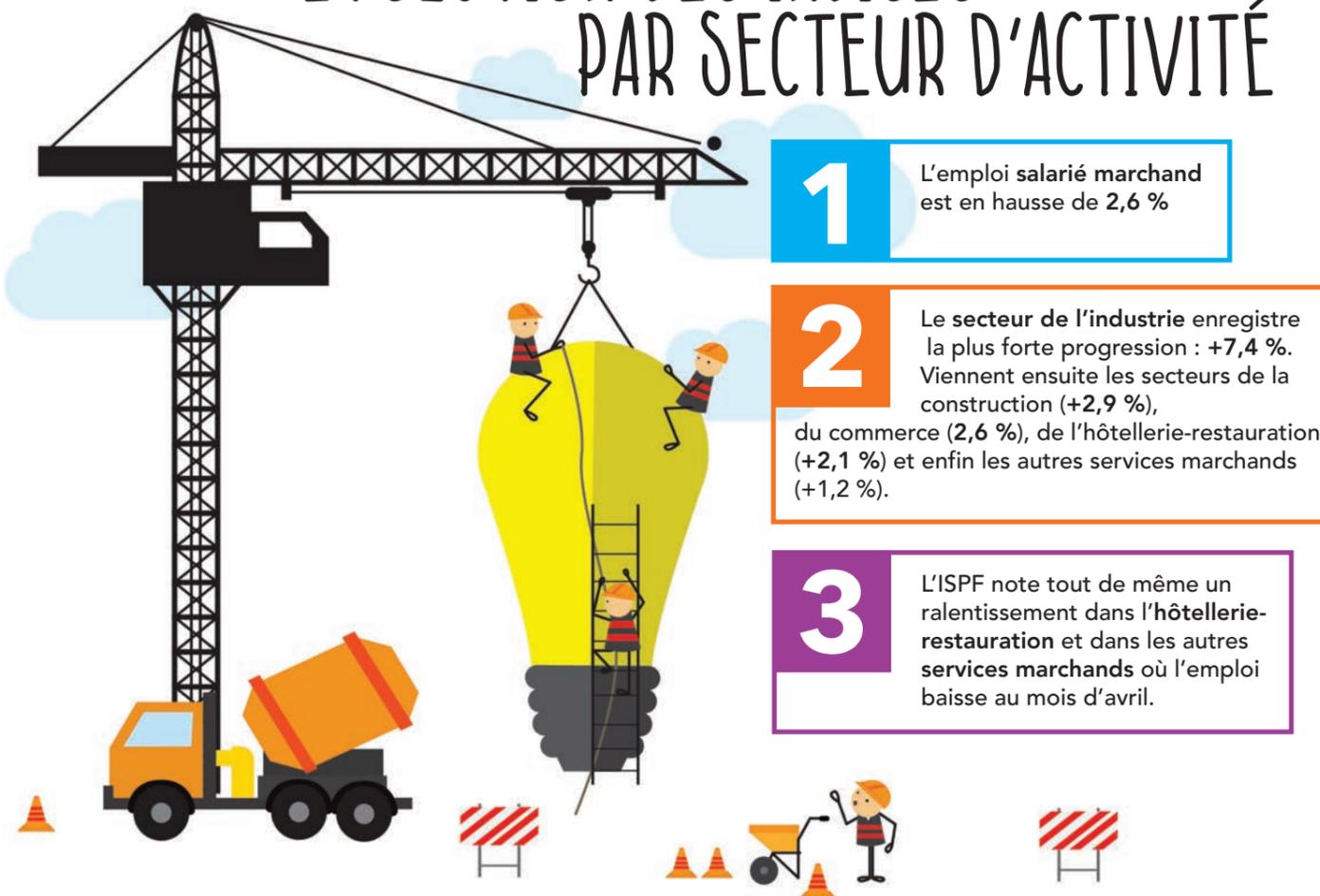
Une entreprise qui embauche !

La Charcuterie du Pacifique a d'importants projets d'extension car la production est aujourd'hui saturée. L'entreprise souhaite donc étendre la production et agrandir sa capacité de stockage. De nouveaux produits, prêts à sortir, restent en attente de cet espace plus grand. L'entreprise a de l'avenir devant elle !

L'entreprise embauche régulièrement. Pour le service production, il faut être prêt à apprendre sur le tas. Ce ne sont pas des métiers faciles, il faut travailler avec des objets tranchants : couteaux, scies... C'est particulièrement dangereux. Des règles strictes de sécurité sont à respecter. Il faut travailler dans le froid (entre 8 ° et -15 ° ou -18 °C dans la partie congélation), être constamment debout, porter les produits. Ce sont des postes physiquement exigeants.

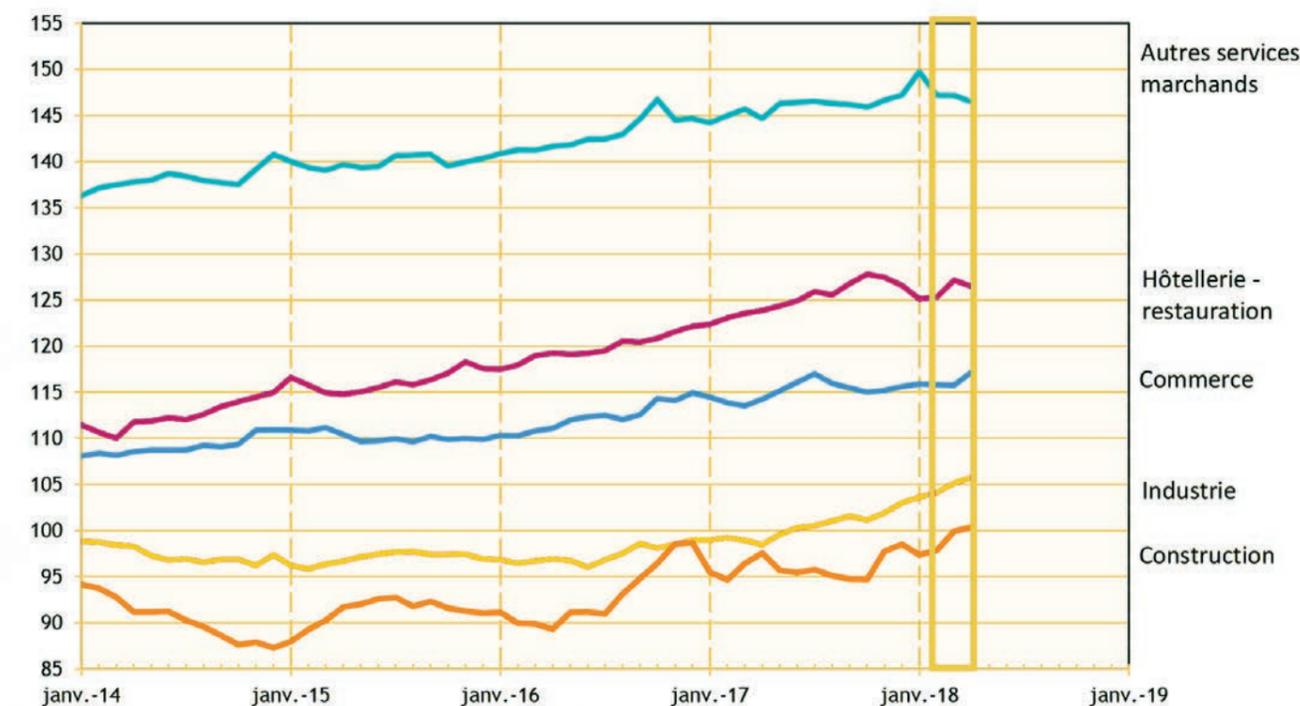


ÉVOLUTION DES INDICES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Indice 100 = janvier 2000

Estimations



Sources : CPS - ISPF, corrigées des variations saisonnières (CVS)



IMMERSION DANS LA CULTURE POLYNÉSIENNE

Le centre culturel Arioi a ouvert ses portes il y a deux ans à Pajara. Danse, reo Tahiti, percussions, jardin, cuisine... L'idée est de faire découvrir ou redécouvrir tous les aspects de la culture polynésienne.

TEXTE & PHOTOS LUCIE RABRÉAUD

C'est mercredi. Le centre Arioi grouille d'enfants qui se baladent dans tous les sens, embrassant leurs « taties », les animatrices culturelles, avec joie et effusion. Hinatea Colombani a d'abord ouvert une école de danse, Matehauui, en novembre 2008 mais avait déjà en tête cette idée d'un centre culturel. Pourquoi se réduire à enseigner un seul aspect de la culture tahitienne alors que c'est un tout ? Déjà, dans son école de danse, les enfants apprennent également les percussions, les mots tahitiens... Hinatea ne pouvait pas s'empêcher de parler de tout ce qui fait la richesse polynésienne. En 2016, elle concrétise enfin son rêve en ouvrant le centre culturel Arioi à Pajara, la commune où elle a grandi. Le bâtiment comprend plusieurs salles, toutes dédiées à des arts et à des groupes différents. Dans l'entrée, une salle de classe a été installée : elle est consacrée au tutorat. Des élèves de primaire ou du collège viennent y faire leurs devoirs. Une animatrice est présente pour les soutenir et les aider. En face, une salle de percussions. Dans le hall, une petite

cuisine où chacun peut venir se faire un café ou se préparer à manger. Tout au fond, la grande salle de danse avec la costumerie.

Une reconnexion avec l'identité polynésienne

La musique est à fond dans la grande salle de danse et les enfants, alignés, répètent les pas initiés par les animatrices culturelles. Hinatea corrige un placement, un déhanché, et insiste pour que tous sourient ! Il y a aussi des adultes qui viennent au centre culturel Arioi « s'immerger » dans la culture polynésienne. Des touristes, des Popa'a, des Polynésiens aussi. « Ce n'est pas facile pour des Polynésiens de dire qu'ils ne connaissent pas leur culture mais nous ne sommes pas là pour juger. Celui qui ne sait pas est en quête », précise Hinatea. Fabriquer du tapa, le décorer avec des tampons traditionnels en bambou, préparer un ahima'a, replonger ses mains dans la culture et la terre du fenua : le centre culturel reconnecte avec l'identité polynésienne.

Toutes les activités sont testées et approuvées par Hinatea et son compagnon Moe, qui aiment s'amuser à reproduire les gestes et les recettes de l'ancien temps. Il est possible d'avoir un avant-goût des stages d'immersion en participant aux « dimanches au musée », des ateliers organisés régulièrement au musée de Tahiti et des îles par le centre culturel Arioi.

Programme :

- **Expérience 'Uratea**
Deux heures pour s'imprégner de la culture polynésienne grâce à des ateliers découvertes et des dégustations. Tarif : 4 500 Fcfp
- **Expérience Marotea**
Une demi-journée d'expérience culturelle polynésienne avec au programme : des ateliers d'initiation et un déjeuner traditionnel. Tarif : 8 800 Fcfp
- **Expérience Maro'ura**
Une journée pour découvrir la culture Polynésienne et partager le moment privilégié de la préparation du four traditionnel. Tarif : 15 200 Fcfp
- **Expérience 'Arioi**
Six jours d'immersion culturelle pour vivre une expérience authentique. Un voyage à travers le temps afin de découvrir la vie des ancêtres polynésiens. Tarif : 250 000 Fcfp
- **Les dimanches au musée**
Le premier dimanche de chaque mois, l'équipe 'Arioi organise des ateliers au musée de Tahiti et des îles pour redonner vie aux pratiques polynésiennes traditionnelles. Des ateliers pour les enfants sont adaptés aux jeunes curieux. Des packs famille sont également proposés.

Contact

Le centre Arioi
PK 35,8 côté montagne à Pajara
• Tél. : 87.75.29.99 ou 87.76.63.63
Shop@aroi.pf
www.aroi.pf
f arioiexperience

METTEZ LE CAP SUR L'AVENIR

Formation Conseil Coaching Recrutement Séminaire

Formation spécial assistante
Du 3 au 11 Septembre

Optimiser ses compétences en techniques de vente
Du 27 au 28 Septembre

Développer les compétences de ses collaborateurs
Du 11 au 13 Septembre

Certification SUCCESS INSIGHTS depuis 2011

Centre agréé Paul EKMAN International en 2015

Distributeur des certifications en bureautique TOSA de chez ISOGRAD

WPMOT
DISC

PAUL EKMAN GROUP

TOSA

API FORMATION

Organisme de formation leader en Polynésie française depuis 20 ans
☎ 40 54 54 30 • www.api.pf

ESPACE FORMATION PROFESSIONNELLE
Une offre en formation qui évolue ! • Des formateurs experts
Des outils pédagogiques innovants • Un accompagnement personnalisé
Des parcours de formation "à la carte"

MANAGEMENT DES HOMMES ET DE LA PERFORMANCE
La Process Com : Une formation qui engage et dénoue les conflits
Gestion des compétences • Management de projet
Communication & développement personnel • Vente & Relation Client
Bureautique et secrétariat • Langues • Séminaires de cohésion

NOS ATOUTS
- Une expérience de 20 ans dans le management et la stratégie d'entreprise.
- Une équipe de 15 animateurs experts locaux et internationaux.
- Des supports efficaces et de qualité, une plateforme pédagogique en accès illimité
- Une approche pédagogique innovante et performante : la PAA (Pédagogie d'Appropriation Active)

HSF TAHITI
ESPACE FORMATION, AUDIT, CONSEIL
VOTRE PARTENAIRE PERFORMANCE

N° SEFI : 455
MO² Réseau

Tél : 87 78 10 16 - 87 76 96 50
hsf-espaceformation@mail.pf - www.hsf-espaceformation.com
BP 380 712 TAMANU - PUNAAUIA
f Hsf-Espaceformation

ASTUCES POUR RÉUSSIR SA RENTRÉE

Ça y est. Il faut quitter la douceur des vacances pour reprendre le rythme de l'école ou des études. Une transition pas toujours facile à vivre mais quelques astuces permettent de démarrer l'année scolaire avec envie et enthousiasme !



• Entretenir sa matière grise

Profitez des vacances jusqu'au dernier jour n'empêche pas de faire marcher sa matière grise avant la rentrée, histoire de se remettre dans le bain. Il n'est pas nécessaire de se plonger dans les cours de l'année passée mais peut-être de surfer sur des sites Internet d'apprentissage, de regarder des chaînes YouTube intelligentes, de suivre l'actualité, de lire tout simplement. Entretenir sa matière grise n'est pas forcément synonyme d'ennui, au contraire ! Apprendre en s'amusant, c'est à tous les âges et à tout moment !

• L'arrivée dans un nouvel établissement

Le passage au lycée, sur les bancs de la fac ou encore dans une école supérieure privée, peut être stressant. Les couloirs sont longs, les salles nombreuses... Difficile de s'y retrouver les premiers jours. Une hantise : se perdre ! Pas de panique, il y aura forcément des bonnes volontés prêtes à vous faire visiter ou bien d'autres petits nouveaux comme vous disposés à faire le tour de l'établissement afin

de repérer vos salles de cours. Arriver un peu en avance offre l'occasion de se familiariser avec les lieux, sans stresser ! L'entrée dans une école supérieure est aussi synonyme d'autonomie. Certains étudiants ont l'impression d'être livrés à eux-mêmes et c'est un peu le cas. Il faut apprendre à gérer seul son emploi du temps et ses devoirs.

• Inscription tardive

Nous sommes presque à la mi-août et vous n'avez encore pas choisi votre formation ? Pas d'inquiétude inutile : du côté des centres de formation ou de la formation continue, des sessions s'ouvrent tout au long de l'année. La rentrée scolaire n'impacte en rien le calendrier des centres de formation.

Les dates sont disponibles sur leurs sites Internet pour vous permettre de vous organiser et les formations sont souvent annoncées sur leurs pages Facebook respectives ou dans les actus de Honoite ! Les inscriptions sont parfois acceptées jusqu'à la dernière minute s'il reste des places dans une session.

À l'université de la Polynésie française, une période complémentaire d'inscription est ouverte entre le 14 et le 17 août. Il vous suffit de télécharger le dossier d'inscription sur le site (www.upf.pf) ou de venir le chercher directement sur place. Un dossier que vous devrez donc compléter et rendre avant le 17 août.

Si vraiment aucune formation ne vous enthousiasme ou bien si vous n'avez obtenu que des refus dans les filières choisies, pourquoi ne pas partir à l'étranger ? Le Working Holiday Visa, disponible en Nouvelle-Zélande ou en Australie par exemple, vous permet de découvrir un pays, tout en ayant la possibilité d'y travailler et de parfaire votre anglais. Une option parmi une multitude d'autres programmes pour voyager tout en se créant une expérience professionnelle et surtout personnelle. S'engager comme volontaire ou bénévole oblige à faire une coupure dans ses études ou dans sa vie, à aller voir ailleurs et à se confronter à d'autres

cultures. Une ouverture d'esprit qui ne pourra que vous enrichir.

• S'y remettre !

Ne vous laissez pas distancer, le rythme des vacances vous manque mais il faut tout de suite se remettre au travail sous peine de rencontrer de grosses difficultés. Prendre du retard peut rapidement vous pénaliser. Il faut voir les choses de façon positive : de nouveaux profs, de nouvelles matières, de nouvelles connaissances et sans doute beaucoup de découvertes, voilà de quoi l'année sera faite. À l'université, profitez du calme et de l'environnement studieux de la bibliothèque universitaire pour vous motiver. Entouré de personnes qui travaillent, vous n'aurez qu'une envie : vous y mettre aussi !

• Soyez sport !

Et si cette année vous vous inscrivez dans un club de sport ? Il est parfois difficile de trouver la motivation d'aller à sa séance tout seul. Faire du sport en club permet de faire des rencontres, de bénéficier de conseils, d'en donner

aussi, et d'être motivé ! Plus question de se dérober quand on sait que les autres membres du club nous y attendent. Pratiquer du sport, c'est s'occuper de sa santé physique mais aussi mentale. Vous vous dépenserez tout en évacuant le stress. De quoi entretenir la sérénité pour affronter les soucis du quotidien. L'activité physique permet de gagner des années de vie en bonne santé, de diminuer ou de prévenir les risques liés aux maladies chroniques. Rien que de bonnes raisons de s'y mettre !

• Un moment rien que pour vous

Préservez-vous des moments rien que pour vous. Sortez la tête de vos cahiers ou de votre ordinateur et regardez dehors, allez marcher quelques minutes, ou offrez-vous une journée entière de temps en temps pour vous consacrer à votre activité préférée. Prenez soin de vous comme vous le feriez avec un ami. Soyez bienveillant envers vous-même et arrêtez de vous flageller à la moindre erreur.



ESCB
Ecole supérieure Tahiti
Cours Bufflier
Formation continue

Formations Diplômantes

INSCRIPTIONS ENCORE POSSIBLES
DEBUT DES FORMATIONS LE 03 SEPTEMBRE 2018

En ALTERNANCE

BTS Assistant de Manager / Comptabilité et Gestion

DEES Management et gestion des PME (DEESGEST)

Nouveauté **Sciences Po** Préparation sur 1 an - Places limitées

Formation Continue
En individuel ou en groupe



Sur mesure




Renseignements au

☎ 40.42.77.24 @ contact@coursbufflier.pf 🌐 coursbufflier.pf 📌 Cours Bufflier

12, rue du 22 septembre 1914 - Au-dessus de Marama Surf Shop

AGENDA

16 AOÛT :

Compta facile chez Docéo Formation sur une matinée et chaque participant repart avec un logiciel au nom de son entreprise.

Infos : 40.50.36.66 ou a.lozinguez@doceo.pf

20 AOÛT :

Début d'une formation en anglais optimale pour débutants en cours du soir chez Doceo. Objectif : acquérir l'assurance et les bases nécessaires pour communiquer en anglais.

Infos : 40.50.36.66 ou com@doceo.pf



27 AOÛT :

Rentrée universitaire à l'université de la Polynésie française (UPF).

LES 27 & 28 AOÛT :

Journées d'intégration des étudiants de première année à l'UPF.



4 SEPTEMBRE :

La formation préparation au CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (nouvelle version du CAP petite enfance) commence chez Tahiti Formation. Son but : permettre aux participants de décrocher le CAP Assistant Éducatif Petite Enfance lors de la session 2019

en se préparant aux épreuves EP1, EP2 & EP3 du référentiel. Elle aura lieu les mardis et jeudis matin du 4 septembre 2018 au 27 avril 2019. Infos : 40.42.37.30 ou severine@tahiti-formation.com

LES 13 ET 14 SEPTEMBRE :

Journées du patrimoine 2018. Des visites du fonds patrimonial polynésien sont organisées à la bibliothèque universitaire.



LES 15 ET 16 SEPTEMBRE :

Les monuments et sites patrimoniaux du fenua sont de nouveau mis à l'honneur pour les Journées du patrimoine. Entrées gratuites et guidées au musée de Tahiti et des îles.

15 SEPTEMBRE :

L'École Internationale Tahiti Massage® fête ses 10 ans dans les jardins de l'assemblée de la Polynésie le 15 septembre.

Infos : L'entrée est ouverte à tous et gratuite. Le 15 septembre, de 10 h à 17 h.

LES 17 ET 18 SEPTEMBRE :

Séminaire de formation sur la nouvelle réglementation générale européenne relative à la protection des données (RGPD), à l'hôtel Intercontinental de Tahiti de 8 h à 16 h 30, organisé par Tahiti Formation.

Au programme : synthèse des différents volets de mise en œuvre du RGPD et de la nouvelle loi informatique et libertés, partage des retours d'expérience et évolution des offres des fournisseurs et sous-traitants. Infos : 40.42.37.30 - ketty@tahiti-formation.com

27 SEPTEMBRE :

Rentrée solennelle à l'UPF, amphi A1, à partir de 14 h.

4 OCTOBRE :

Journée d'intégration sportive pour les étudiants de première année à l'UPF, à 8 h, hall des sports.

DU 8 AU 10 OCTOBRE :

Troisième conférence du Réseau de recherche des universités du Pacifique insulaire (PIURN), campus de l'UPF.

LES 16 ET 17 OCTOBRE :

La deuxième édition du Tahiti Women's Forum se déroulera à l'Intercontinental sur le thème de l'entrepreneuriat responsable. L'entrée est gratuite et ouverte à toutes et... à tous !



25 OCTOBRE :

Carrefour de l'emploi public à l'UPF.



DU 29 OCT. AU 9 NOV. :

Ateliers culturels pour les enfants dans les espaces de la Maison de la culture. Langues, activités d'éveil, théâtre... de nombreuses activités sont proposées aux enfants pour les vacances.



LES 14 ET 15 NOVEMBRE :

Journées Santé et Sécurité au travail 2018 organisées par la CPS à l'hôtel Méridien Tahiti. Au programme du 14 novembre :

- 9 h - L'approche des institutions : bilan, actualités et perspectives ;
 - 10 h 30 - La prévention des risques liés aux circulations (trajet, mission) ;
 - 13 h 30 - Rythmes de travail et sécurité ;
 - 15 h 15 - Les maladies professionnelles.
- Au programme du 15 novembre : • 8 h 30 : La prévention des risques de chutes de hauteur. Discours de clôture à 11h30.

DU 15 AU 18 NOVEMBRE :

18^e salon du livre à la Maison de la culture. Au programme, des conférences, des animations, des débats, des rencontres et tous les stands des principaux éditeurs de la Polynésie française réunis autour du paepae a Hiro.

CAIRAP
Centre d'Analyses Industrielles et de Recherche Appliquée pour le Pacifique

BÉNÉFICIEZ DE LA COMPÉTENCE DE NOS SPÉCIALISTES EN MICROBIOLOGIE ET CHIMIE POUR APPROFONDIR VOS CONNAISSANCES AVEC NOS FORMATIONS

- MICROBIOLOGIE ALIMENTAIRE
- RISQUES CHIMIQUES
- HACCP
- HYGIÈNE DES ALIMENTS
- CHIMIE DE L'EAU
- PLAN DE MAÎTRISE SANITAIRE

Besoin d'un expert ?

Tél : 40.54.19.19 - email : cairap@cairap.pf - Site web : cairap.com



TERGIVERSATIONS ET RÊVERIES DE L'ÉCRITURE ORALE

Entre langue française et reo Tahiti, entre poésie et prose, Flora Devatine, présidente de l'Académie tahitienne et primée par l'Académie française, réfléchit à l'écriture.

Extrait : « Écrire
De tout et de rien ?
C'est Tout et c'est Rien
À la fois !
C'est Rien...
Mais ce n'est pas Tout !
C'est Tout...
Et ce n'est pas Rien !
C'est Tout ou Rien
C'est Tout et Rien
Rien du Tout ! »



On s'amuse, on réfléchit, on sourit... Une lecture revigorante qui donne envie d'écrire !

• Au vent des îles, 1 950 Fcfp

Apprendre le reo Tahiti

Les vidéos de l'émission de TNTV : *E reo to'u* sont encore en ligne sur le site de la chaîne, disponibles en replay. Ces cours de Steeve Chailloux durent entre trois et quatre minutes et permettent d'apprendre une règle de grammaire, du vocabulaire... Une bonne façon de s'initier à la langue tahitienne ou de faire quelques révisions !

• <https://atlas.limsi.fr/?tab=PF>

Découvrir la richesse polynésienne

La chaîne YouTube de la DGEE est un trésor de connaissances et de découvertes sur la Polynésie française. Vidéos en tahitien sous-titrées en français, une série sur les sites archéologiques, sur la richesse aviaire, sur les contes et les légendes, des portraits d'artistes, des vidéos sur des formations, etc. À regarder absolument !

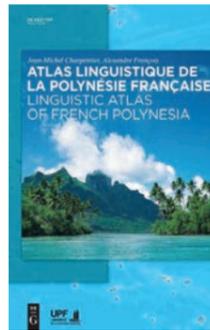
• AV/DGEE sur YouTube : <https://www.youtube.com/user/crdppf/featured>

Plonger dans les langues polynésiennes

La Polynésie française compte sept langues distinctes : tahitien, austral, rapa, mangarévien, marquisien du nord, marquisien du sud, *pa'umotu*. L'Atlas linguistique de la Polynésie française les répertorie ainsi que leurs différents parlers sur 2 250 cartes organisées par thème : corps, vie, individu et société, culture et techniques, flore et faune. Des notes explicatives et des index, en français, anglais et tahitien, accompagnent les cartes. Le contexte social et la dynamique historique des langues de la Polynésie française sont également présentés.

Cet ouvrage est le fruit de dix ans de collaboration entre deux linguistes du CNRS, Jean-Michel Charpentier et Alexandre François. Il est en accès libre sur le site de l'université de la Polynésie française. Il est téléchargeable dans son ensemble ou chapitre par chapitre. Cet ouvrage s'adresse aux chercheurs et aux enseignants, à tous ceux que passionne le patrimoine linguistique de cette région du Pacifique, et aux curieux !

• Pour télécharger l'Atlas linguistique de la Polynésie française : <http://www.upf.pf/fr/alpf>

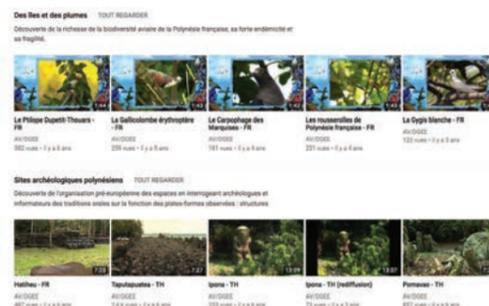
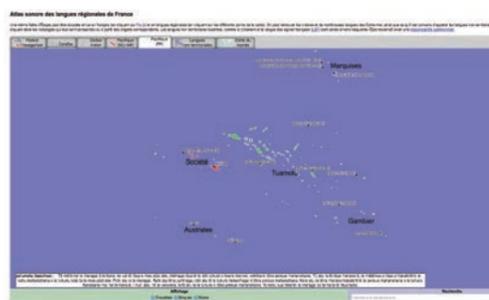


Écouter les langues polynésiennes

L'Atlas sonore des langues régionales de France sur Internet met en valeur la diversité linguistique de la métropole et des Outre-mer, à travers une même histoire, la fable d'Esoppe, de la bise et du soleil.

Une page est désormais dédiée aux langues de Polynésie française dans cet atlas sonore. Réalisée par l'équipe d'accueil sociétés traditionnelles et contemporaines en Océanie (EASTCO) de l'université de Polynésie française et par des locuteurs bénévoles, elle illustre merveilleusement la diversité linguistique des archipels polynésiens et complète l'Atlas linguistique de la Polynésie française (Charpentier & François, 2015). Il suffit d'aller sur le site Internet de l'atlas sonore et de cliquer sur les différentes îles polynésiennes pour écouter leur beauté linguistique.

• <https://atlas.limsi.fr/?tab=PF>



20ème ANNIVERSAIRE

Paris

'I fano na, e fano ā!

Le voyage continue



To tatou manureva
www.airtahitinui.com



AIR TAHITI NUI